www.stdenissurrichelieu.com

Le Dionysien

Membre de : Association des plus beaux villages du Québec

129 avenue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0 • (450) 787-2244

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE VOL. 27, N° 12 • DÉCEMBRE 2023

Dans cette édition :

Services gouvernementaux 2
Organismes régionaux 2
Mot du maire 3
Séance ordinaire du 6 novembre 4-13
Liste des déboursés 14
Avis publics 15-17
Urbanisme 18
Loisirs et vie communautaire 19-21
Bibliothèque municipale 22
Sauvetage sécurité incendie 23
Société d'histoire des Riches-Lieux 24
Âge d'Or 25
AFEAS 26
Communauté chrétienne 27
La Fabrique 28
Comptoir familial St-Denis 29
Horticulture 30
Parrainage civique 30
Dionyforme 31
Service de protection des animaux 32
Nos commerçants 33-51
Calendrier des collectes 52

À LA MAIRIE

Votre conseil municipal

Jean-Marc Bousquet
Maire
jmbousquet@msdsr.com

Douce Labelle
Siège #01
dlabelle@msdsr.com

Pierre-Luc Archambault
Siège #02
plarchambault@msdsr.com

François Richard
Siège #03
frichard@msdsr.com

Logan Loiseau
Siège #04
lloiseau@msdsr.com

François Berthiaume
Siège #05
fberthiaume@msdsr.com

Éric Lévesque
Siège #06
elevesque@msdsr.com

Bureau municipal:
Tél.: (450) 787-2244 • Téléc.: (450) 787-2635
Courriel: info@msdsr.com

Heures de bureau:
Lundi au jeudi:
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Directeur général et greffier-trésorier:
Yves Tanguay – Tél.: (450) 787-2244

Inspecteur municipal:
Jessica LeBouthillier – Tél.: (450) 787-2244

Conseillère en urbanisme et à la réglementation:
Janie Rondeau – Tél.: (450) 787-2244

Chef pompier: Robert Phaneuf
Tél.: (514) 235-1017 ou (450) 787-3839

Loisirs: Marylène Huard – Tél.: (450) 787-2712

Bibliothèque municipale :
Pascal Deslauriers – Tél.: (450) 787-2179

Dépôt légal: ISSN 1918-6274 – Imprimé au

Conception et impression du bulletin:
© Les Publications Municipales - 1 (877) 553-1955

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Bureau de poste
Lise Collin, maître de poste ..... (450) 787-3296

Centre de femmes L'essentielle.....(450) 467-3418

Centre de main d'oeuvre.....(450) 773-7481

Info-Crime.....1 (800) 771-1800

Ligne d'écoute
Aide-morale, Psycho.....1 (866) 277-3553

Xavier Barsalou-Duval
Député de Verchères les Patriotes .....(450) 652-4442

Police Informations
(Bureau St-Mathieu-de-Beloeil) .....(450) 536-0032

Police Urgence 310-4141

S.O.S. Violence Conjugale.....1 (800) 363-9010

Financement agricole Canada .....(450) 771-7080

URGENCE
Ambulance + Pompier.....911

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Bureau d'aide juridique.....(450) 778-6623

Bureau d'enregistrement
(propriétés) .....(450) 778-6632

CIAQ.....(450) 774-1141

CLD
Manon Roger.....1 (877) 464-4188 poste 2803

CLSC La Vallée des Patriotes.....1 (888) 261-7070

Communication Québec.....(514) 873-8989

Cour des petites créances .....(450) 778-6585

CSST.....1 (800) 668-2465

Direction de l'état civil.....1 (800) 567-3900

Hydro-Québec
(pannes) 1 (800) 790-2424

La Financière agricole du Québec.....(450) 778-6635

M.R.C. de la Vallée du Richelieu
(Mc Masterville).....(450) 464-0339

Protection de l'environnement.....1 (800) 561-1616

Protection du consommateur .....(514) 253-6556

Protection du territoire agricole 1 (800) 462-5341

Régie des Rentes du Québec.....(514) 873-2433

Services Animalier de la Vallée du Richelieu.....(450) 813-7381

Société de l'assurance automobile du Québec.....1 (800) 361-7620

Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas.....(450) 464-5505

Ministère des transports.....(450) 655-1317

ORGANISMES RÉGIONAUX

A.F.E.A.S. Saint-Denis.....(450) 787-3407
• Antonia Létourneau

A.I.B.R. (Aqueduc inter-municipal).....(450) 787-2101
• Luc Brouillette, directeur général

Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska 1 (855) 681-8556

Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe
• Nathalie-Lise Giguère, dir. gén. . ....(450) 787-3026

Centre d'Action Bénévole de la Vallée du Richelieu.....(450) 467-9373

Chalet des loisirs (patinoire) .....(450) 787-2422

Club de l'Âge d'Or Inc......(450) 787-2109
• Monique St-Michel

Centre de services scolaire des Patriotes.....1 (877) 449-2919

Commission Scolaire Riverside .....(450) 672-4010

Coopérative Aide Atout ..... (450) 446-2108

Diony Forme .....(450) 909-0909
• Bernard Tardif, président

École Saint-Denis.....(450) 645-2360

Fête du vieux marché.....(450) 787-3939
• Lyne Ross

Fondation Saint-Denis-sur-Richelieu.....(514) 591-3693
• François Richard, président

H.L.M......(450) 774-5188, poste 34
• Jean-Claude Ladouceur, Directeur général

Info-Collectes (Récupération).....1 (844) 722-4636

Jumelage Chastre-St-Denis.....(450) 787-2244

Les petits Dyno Denis (garderie).....(450) 787-3513

Maison Nationale des Patriotes
• Christine Devey ..... (450) 787-3623

M.A.P.A.Q. 1 (866) 822-2140

Meublétout.....(450) 464-7888

Presbytère.....(450) 787-2020

Salle du conseil.....(450) 787-3311

Société d'histoire des riches-lieux .....(450) 787-9719
• Guy Archambault

Transport adapté.....(450) 774-8810

U.P.A. Vallée du Richelieu .....(450) 774-9154
• Charles Boulerice, président

Villa Saint-Denis.....(450) 774-6189
• André Charron, sec. gén.

Fête de Noël du dimanche 3 décembre 2023

Une très belle fête de Noël a eu lieu au parc des Patriotes. Beaucoup d'enfants et leurs parents ont eu le plaisir de prendre des photos avec le Père Noël. Des jeux ainsi qu'un bon feu de foyer ont permis de réchauffer l'atmosphère.

Un gros merci Marylène pour cette belle organisation. Merci au personnel de la municipalité ainsi qu'à tous les bénévoles.

Guignolée du 3 décembre

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la guignolée en apportant des denrées non périssables et des dons en argent. Merci aux bénévoles, merci aux pompiers. Tout ce qui a été récolté a été remis au Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu. Mille mercis à tous!

Dîner de l'Âge d'Or de Saint-Denis

En même temps que se déroulait la Fête de Noël et la Guignolée, l'Âge d'Or de Saint-Denis dégustait leur repas de Noël à la salle de la Villa Saint-Denis. Plus d'une cinquantaine d'ainés ont célébré le plaisir d'être ensemble, de prendre soin les uns des autres. M. Xavier Barsalou-Duval, député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères, nous honorait de sa présence. Un gros merci à Mme Monique St-Michel, présidente, pour ce bel événement.

Dîner de l'AFEAS le mardi 5 décembre

J'ai eu le plaisir de partager un repas avec la présidente de l'AFEAS, Mme Antonia Létourneau et avec toute son équipe. C'est une très belle association féministe d'éducation et d'action sociale. Merci pour votre présence active dans notre municipalité et merci de nous rappeler l'importante et nécessaire contribution des femmes pour ce monde en devenir!

Joyeux temps des Fêtes!

Nous vous souhaitons un très joyeux temps des Fêtes. En cette période où nous sommes invités à dépenser parfois plus que nous le devrions, pensons que notre principale richesse est notre temps. Alors nous vous invitons à donner du temps à tous ceux et celles qui comptent vraiment pour vous. Ce sont souvent les plus beaux souvenirs qui se construisent ainsi et que nous gardons gravés dans notre cœur pour toujours!

Jean-Marc Bousquet, maire

L'hiver approchant, la Régie de l'AIBR souhaite rappeler aux citoyens dont la résidence est munie de fils chauffants pour les tuyaux et compteur d'eau (souvent le cas des maisons mobiles), qu'il est essentiel de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Le gel de ces équipements peut occasionner des bris importants et coûteux à réparer. N'hésitez pas à communiquer avec l'AIBR si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires.

Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu
450-787-2101 / 450-584-3731
regie@aibr.ca

Fête du Vieux Marché
Saint-Denis-sur-Richelieu

Surveillez la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en janvier 2024.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes!

HORAIRE DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclusivement.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un Joyeux Temps des Fêtes!

La prochaine séance du conseil aura lieu le 15 janvier 2024 à 19h00.

Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de La Vallée-du-Richelieu
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint Denis sur Richelieu tenue le lundi 6 novembre à 19 h 36 dans la salle du conseil, située au 275, rue Nelson conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle sont présent.e.s :

Madame la conseillère : Douce Labelle

Messieurs les conseillers : Pierre-Luc Archambault
Éric Lévesque
Logan Loiseau
François Richard
François Berthiaume

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Monsieur Jean Marc Bousquet.

Monsieur Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1 Ouverture de la séance

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.1 Suivi du maire et période de questions

Le maire fait un suivi sur certains dossiers et invite les personnes présentes à formuler leurs questions.

2 Administration générale

2023-11-262

2.1 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté ci-dessous :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

1.1 Suivi du maire et période de questions

2. Administration générale

2.1 Adoption de l'ordre du jour

2.2 Approbation – Procès-verbal – Séance ordinaire du 2 octobre 2023

2.3 Approbation – Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2023

2.4 Adoption d'une résolution pour l'élimination des violences envers les femmes

2.5 Dépôt de deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 C.M.

2.6 Approbation – Budget de la Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu (AIBR) – Exercice financier 2024

2.7 Approbation – Contrat des services animaliers 2024

2.8 Demande de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour augmenter la capacité de traitement de leurs eaux usées

2.9 Adoption – Politique en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

2.10 Autorisation de présenter une demande d'aide financière au Programme de subvention de 4500 bornes du circuit d'Hydro-Québec

2.11 Approbation – Mandat à Bornes Québec pour la préparation de la demande d'aide financière au Programme de subvention de 4500 bornes du circuit d'Hydro-Québec

2.12 Approbation – Mandat à Corpo Ressources inc. pour la démarche de priorisation des infrastructures municipales avec les élus de Saint-Denis-sur-Richelieu

2.13 Approbation – Partage du rôle d'évaluation foncière avec la MRC de la Vallée-du-Richelieu

2.14 Approbation – Nomination d'un mandataire en matière de toponymie

2.15 Approbation – Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate

3. Sécurité publique

3.1 Adoption – Projet du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2023-2028 – Plan de mise en œuvre

3.2 Autorisation - demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique

4. Transport/Travaux publics

4.1 Autorisation – Appel d'offres public pour la restauration de la Maison Vézina dans le cadre du programme d'aide financière du MCCQ pour la restauration du patrimoine mobilier de la propriété municipale

4.2 Autorisation - Demande de panneau de sensibilisation du Ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD) « Milieu agricole, soyez vigilant »

4.3 Adjudication – Contrat du fauchage des levées pour les années 2024 et 2025

4.4 Adjudication – Contrat pour l'installation des génératrices à la mairie et à la caserne du service d'incendie (ce point est retiré)

4.5 Adjudication – Contrat pour la réalisation de l'enseigne de la mairie

5. Hygiène du milieu

S.O.

6. Santé et bien-être

S.O.

7. Aménagement, urbanisme et développement

7.1 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 103, rue du Coteau

7.2 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 389, rue du Domaine

7.3 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 321, rue du Domaine

7.4 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 649, chemin des Patriotes

7.5 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 168, avenue Saint-Joseph

7.6 Adoption du règlement 2023-R-303 amendant le règlement de zonage 2011-R-195 afin de tenir compte des choix réalisés lors de la refonte complète du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

7.7 Adoption du règlement 2023-R-306 modifiant le règlement 2022-R-290 concernant les règles et le fonctionnement de la bibliothèque municipale de Saint-Denis-sur-Richelieu afin de modifier les dispositions relatives aux heures d'ouverture

7.8 Approbation – Modification des heures d'ouverture de la bibliothèque

7.9 Adoption du second projet de règlement 2023-R-307 amendant le règlement de zonage 2011-R-195 afin d'autoriser l'usage résidentiel bifamilial isolé dans les zones Ra-101 et Ra-102

7.10 Adoption du règlement 2023-R-308 modifiant le règlement 2009-R-180 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

8. Loisirs et culture

8.1 Droit de passage pour la saison de motoneige 2023-2024

8.2 Fermeture de la bibliothèque pour une période indéterminée

9. Affaires diverses

S.O.

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-263
2.2 Approbation - Procès-verbal – Séance ordinaire du 2 octobre 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'APPROUVER le procès-verbal précité, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-264
2.3 Approbation – Liste des comptes à payer du mois de septembre 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes à payer au 31 octobre 2023 et qu'il y a lieu de les approuver;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes à payer au 31 octobre 2023 totalisant 212 746,19 $, catégorisée de la manière suivante :

Fournisseur à payer par dépôts directs	P2300113 à P2300160	141 813,29 $
Fournisseur à payer par chèques	C2300068 à C2300087	4 214,75 $
Fournisseur à payer par prélèvement	L2300039 à L2300052	27 928,21 $
Salaire à payer		38 789,94 $
Total		212 746,19 $

D'AUTORISER le greffier-trésorier à procéder au paiement des comptes à payer au 31 octobre 2023.

Adoptée à la majorité des conseillers.ères présent.e.s

Éric Lévesque et Pierre-Luc Archambault votent contre.

2023-11-265
2.4 Adoption d'une résolution pour l'élimination des violences envers les femmes

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

DE PROCLAMER la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-266
2.5 Dépôt de deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 C.M.

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le premier état comparatif qui compare les revenus et dépenses pour la période du 1er janvier 2023 au 31 octobre 2023 et les revenus et dépenses pour la période du 1er janvier 2022 au 31 octobre 2022.

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le second état comparatif qui compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et dépenses prévues pour le budget de cet exercice.

2023-11-267
2.6 Approbation – Budget de la Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu (AIBR) – Exercice financier 2024

ATTENDU QUE la Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu (AIBR) a dressé et transmis à la Municipalité son budget pour l'exercice financier 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

D'APPROUVER le budget de l'AIBR de 2024.

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer la quote-part de la Municipalité pour l'exercice 2024 au montant de 922 281,10 $.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-268
2.7 Approbation – Contrat des services animaliers 2024-2025

ATTENDU la fin du contrat le 31 décembre 2023 concernant les services animaliers avec la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu a été dissoute;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de services pour les années 2024 et 2025 de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD).

ATTENDU QUE le règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (Loi P-38.002) a été édicté le 1er avril 2021 et qu'il prévoit des obligations pour les municipalités;

ATTENDU QUE la Municipalité peut désigner toute personne pour l'application des dispositions de ce règlement et qu'elle entend désigner l'organisme qui appliquera le règlement sur les animaux sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services animaliers de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) pour un montant de 3,51 $ par citoyen en 2024 et 3,80 $ par citoyen en 2025;

DE NOMMER tous les employés de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) en tant qu'autorité compétente pour l'application du règlement sur les animaux 2023-R-299;

DE NOMMER tous les employés de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) aux fins de l'application des sections III, IV et V du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, de la Loi P-38.002.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-269
2.8 Demande de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour augmenter la capacité de traitement de leurs eaux usées

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des deux résolutions de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, soit la résolution 2023-05-153 et la résolution 2023-09-300 concernant leur demande pour augmenter la capacité de traitement des eaux usées de la station;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a besoin de connaître les besoins précis que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu aura besoin dans les années futures accompagnées d'un rapport d'expert d'une firme externe pour revoir à la hausse la capacité prévue dans l'entente pour le traitement de leurs eaux usées;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉE PAR François Richard

ET RÉSOLU

DE DEMANDER à la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu de nous transmettre les besoins précis que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu aura besoin dans les années futures pour que nous traitions leurs eaux usées accompagnées d'un rapport d'expert d'une firme externe pour revoir à la hausse la capacité prévue dans l'entente pour le traitement de leurs eaux usées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-270
2.9 Adoption – Politique en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

ATTENDU l'importance pour la Municipalité d'assurer la protection des renseignements personnels qu'elle détient en toute transparence;

ATTENDU QUE l'article 63.3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels prévoit l'obligation pour les villes de publier sur leur site internet des règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels;

ATTENDU QU'afin de s'acquitter de ses obligations en la matière, la Municipalité a élaboré une Politique sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels;

ATTENDU la recommandation favorable du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels relativement à l'adoption de cette politique;

ATTENDU le projet de politique soumis;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

D'ADOPTER la Politique en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-271
2.10 Autorisation de présenter une demande d'aide financière au Programme de subvention de 4500 bornes du circuit d'Hydro-Québec

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu souhaite installer des bornes de recharge sur les terrains municipaux au cours de l'année 2024 ;

ATTENDU qu'actuellement aucune borne de recharge publique ne se trouve sur notre territoire pour desservir les propriétaires de véhicule électrique ;

ATTENDU QUE l'endroit ciblé par la Municipalité devra répondre aux critères de desservir facilement les propriétaires de véhicules électriques ;

ATTENDU QU'UN programme d'aide financière est disponible pour l'installation de bornes de recharge sur les terrains municipaux ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'offrir des endroits et des espaces pour faire la recharge de véhicules électriques afin d'offrir un service de recharge et d'agir en écoresponsable.

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général, monsieur Yves Tanguay, à déposer une demande dans le cadre du Programme des 4 500 bornes et s'engager à procéder aux étapes ci-dessous si la demande est retenue :

- Signer l'entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement des bornes de recharge du Circuit électrique ;
- Signer l'entente de contribution financière du Programme des 4 500 bornes ;
- Acheter les bornes auprès du fournisseur de bornes du Circuit électrique ;
- Installer les bornes et soumettre les pièces justificatives dans les douze mois suivant la réception de la lettre de confirmation de la subvention ;
- Prévoir les équipes techniques et les sous-traitants nécessaires pour mettre en œuvre le projet ;
- Assumer les coûts d'installation de la borne sur rue dépassant le montant de la subvention ;
- Maintenir la borne sur rue dans un bon état de fonctionnement, et ce, pendant une durée minimale de cinq ans après sa mise en service ;
- Payer les frais annuels de gestion des équipements ;
- Prendre en charge les frais d'entretien et de réparation de la borne au besoin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-272
2.11 Approbation – Mandat à Bornes Québec pour la préparation de la demande d'aide financière au Programme de subvention de 4500 bornes du circuit d'Hydro-Québec

ATTENDU la nécessité de procéder à une analyse préparatoire et de confier à mandat la rédaction et la présentation du projet selon les exigences du programme d'aide financière au Programme de financement des 4500 bornes de recharge pour les municipalités du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR Logan Loiseau

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de Bornes Québec pour la rédaction et la présentation du projet selon les exigences du programme d'aide financière au Programme de financement des 4500 bornes de recharge pour les municipalités du Québec au montant de 3 853,67 $ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-273
2.12 Approbation – Mandat à CorpoRessources Inc. pour la démarche de priorisation des infrastructures municipales avec les élus de Saint-Denis-sur-Richelieu

ATTENDU QUE le conseil municipal désire être accompagné pour réaliser sa vision stratégique et la priorisation de ses projets d'infrastructure;

ATTENDU QUE nous avons reçu une offre de services professionnels pour ce mandat de la part de Corpo Ressource inc.

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

D'ADJUGER le mandat pour la vision stratégique à Corpo Ressources inc. pour un montant de 4 553,01 $ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-274
2.13 Approbation – Partage du rôle d'évaluation foncière avec la MRC de la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est régie par le Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) et est assujettie à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A 2.1) (LAI);

ATTENDU QUE la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), en vertu de la loi, exerce des responsabilités dans divers domaines tels que l'aménagement du territoire, l'environnement, les matières résiduelles, les cours d'eau et le développement économique;

ATTENDU QUE l'exercice de ces responsabilités requiert occasionnellement l'utilisation, par la MRCVR ou l'un de ses mandataires, des données provenant du rôle d'évaluation foncière de la municipalité, sous forme de matrice graphique incluant l'information nominative;

ATTENDU QUE la MRCVR a accès au rôle d'évaluation foncière par l'entremise du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, mais que ces données n'incluent aucune information nominative et que, lors de leur diffusion annuelle, elles ne sont pas à jour;

ATTENDU QU'en vertu des articles 5 et 78 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), la MRCVR est l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ) pour les municipalités locales, autre que celles régies par la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), et qu'à ce titre, elle a la garde des documents produits par l'évaluateur, dont la matrice graphique, mais que chaque municipalité en demeure propriétaire;

ATTENDU QUE l'accès aux informations nominatives du rôle d'évaluation foncière permettrait à la MRCVR d'assumer plus efficacement ses responsabilités, incluant la communication avec la population;

ATTENDU QUE les articles 67 et suivants de la LAI prévoient les occasions permettant à un organisme public d'utiliser et/ou de

communiquer, sans le consentement de la personne concernée, des renseignements personnels à un autre organisme;

ATTENDU QUE la MRCVR est également tenue de se conformer à la LAI

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'AUTORISER la communication à la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) et l'utilisation par celle-ci, des renseignements provenant du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, sous forme de matrice graphique incluant l'information nominative, dans le respect des dispositions prévues à cet effet dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-275
2.14 Approbation – Nomination d'un mandataire en matière de toponymie

ATTENDU QUE la Commission de toponymie est l'organisme responsable de l'inventaire et de l'officialisation des noms de lieux au Québec;

ATTENDU QUE la loi reconnaît aux municipalités la compétence pour choisir les noms de leurs voies de communication, parcs publics, édifices et autres lieux municipaux;

ATTENDU QUE les municipalités sont tenues, en vertu de l'article 126.1 de la Charte de la langue française, de transmettre à la Commission les noms de lieux qu'elles choisissent;

ATTENDU QU'afin de favoriser le respect de cette obligation de même que le travail de partenariat entre la Commission et la Municipalité, il y a lieu de désigner officiellement une ou un mandataire en matière de toponymie;

IL EST PROPOSÉ François Berthiaume
APPUYÉ par Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

DE DÉSIGNER la conseillère à la règlementation municipale en tant que mandataire auprès de la Commission de toponymie du Québec (CTQ).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-276
2.15 Approbation – Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate

ATTENDU QUE le 19 novembre 2014, l'Assemblée nationale du Québec adoptait unanimement une résolution qui déclarait que le 19 novembre était la « Journée québécoise de sensibilisation au cancer de la prostate » et que cette résolution a été renouvelée en 2022 à l'Assemblée nationale et plusieurs villes du Québec ont également adopté une résolution ;

ATTENDU qu'annuellement en moyenne 6400 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 950 mourront de cette maladie1;

ATTENDU QU'EN moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate ;

ATTENDU QUE PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec ;

ATTENDU l'importance de sensibiliser la population de Saint-Denis-sur-Richelieu au dépistage du cancer de la prostate ;

ATTENDU QUE la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement la journée du 19 novembre ;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

DE DÉCLARER le 19 novembre comme la «Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate Noeudvembre »

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2. Sécurité publique

2023-11-277
3.1 Adoption – Projet du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2023-2028 – Plan de mise en œuvre

ATTENDU QUE la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a déclaré, par l'adoption de la résolution numéro 21-11-374, son intention de débuter la révision de son Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2017-2022, conformément à l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4), ci-après « LSI »;

ATTENDU QUE les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du Schéma et les objectifs à atteindre;

ATTENDU QUE les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent atteindre les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie;

ATTENDU QUE l'exercice demande de concilier la réalité locale et les objectifs énoncés;

ATTENDU QUE la MRCVR a proposé aux municipalités, conformément à l'article 14 de la LSI, des objectifs de protection optimale qui peuvent être atteints par le développement de mesures adéquates et par une gestion efficiente de l'ensemble des ressources disponibles ainsi que des stratégies afin de les atteindre;

ATTENDU QU'en vertu des articles 15 et 16 de la LSI, chaque municipalité concernée doit donner son avis sur les propositions de la MRCVR et déterminer les actions qui en découlent, lesquelles sont traduites dans un Plan de mise en oeuvre adopté par chacune des municipalités qui en sera responsable;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu assume la responsabilité, quant à l'exactitude des données de recensement transmises à la MRCVR et les choix exercés pour l'établissement du Plan de mise en oeuvre;

ATTENDU QUE le Plan de mise en oeuvre de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est intégré au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2023-2028 de la MRCVR, lequel sera adopté par la MRCVR et soumis au ministre de la Sécurité publique pour approbation, conformément à l'article 20 de la LSI.

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Lévesque
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Plan de mise en oeuvre, tel que soumis, lequel est intégré au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2023-2028 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

QUE ladite résolution d'adoption soit transmise à la MRC de La Vallée-du-Richelieu aux fins d'une demande d'attestation de conformité au ministre de la Sécurité publique, conformément aux articles 20 et 21 de la Loi sur la sécurité incendie (LSI) (RLRQ, c. S-3.4).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-11-278
3.2 Autorisation - demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'EN décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier I et aucun pompier pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Vallée-du-Richelieu en conformité avec l'article 6 du Programme.

IL EST PROPOSÉ Éric Lévesque
APPUYÉ par Logan Loiseau

ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

4. Transport / Travaux publics

2023-11-279
4.1 Autorisation – Appel d'offres public pour la restauration de la Maison Vézina dans le cadre du programme d'aide financière du MCCQ pour la restauration du patrimoine mobilier de la propriété municipale

ATTENDU QUE la municipalité désire restaurer la Maison Vézina située au 599-601, chemin des Patriotes ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une aide financière pour réaliser les travaux de restauration dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI);

ATTENDU QUE la municipalité souhaite réaliser ces travaux pendant l'année 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Lévesque
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à aller en appel d'offres public pour les travaux de restauration de la maison Vézina.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-280
4.2 Autorisation - Demande de panneau de sensibilisation du Ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD) « Milieu agricole, soyez vigilant »

ATTENDU QUE la MRC de la Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a adopté un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en 2023;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu se trouve sur le territoire de la MRCVR;

ATTENDU QUE la campagne du Ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) « Milieu agricole, soyez vigilant » s'inscrit dans la mise en œuvre du PDZA de la MRCVR et correspond à l'objectif 2 : favoriser la cohabitation entre les milieux agricoles et non agricoles et l'action 5 : appuyer et diffuser la campagne du MTMD « Milieu agricole, soyez vigilant », visant la mise en place d'une signalisation permettant de conscientiser la population à la circulation de la machinerie agricole lors de certaines périodes;

ATTENDU QU'UN enjeu de circulation entre la machinerie agricole et les usagers de la route a été ciblé par la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu à cet endroit (SUR LA ROUTE 137 EN FACE DU 734, ROUTE 137);

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

D'APPUYER ET DE DIFFUSER la campagne du MTMD « Milieu agricole, soyez vigilant » et de faire installer un panneau de sensibilisation par le MTMD permettant de conscientiser la population à la circulation de la machinerie agricole (SUR LA ROUTE 137 EN FACE DU 734, ROUTE 137); dans la municipalité de Saint-Denis-sur-RichelIeu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-281
4.3 Adjudication – Contrat du fauchage des levées pour les années 2024 et 2025

ATTENDU QU'UNE seule entreprise a déposé une offre de prix pour le fauchage des levées de fossés sur le territoire de la Municipalité pour les années 2024 et 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat de fauchage des levées de fossés pour les années 2024 et 2025 à l'entreprise Ferme Revinoit inc. pour un montant de 16 418,43 $ taxes incluses, soit un montant de 8 209,22 $ taxes incluses par année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

4.4 Adjudication – Contrat pour l'installation des génératrices à la mairie et à la caserne du service d'incendie.

Ce point est retiré

2023-11-282
4.5 Adjudication – Contrat pour la réalisation de l'enseigne de la mairie

ATTENDU QUE la municipalité désire se conformer à sa propre règlementation municipale concernant son enseigne de la mairie;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de prix auprès d'Effigi-Art inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ADJUGER à l'entreprise Effigi-Art inc. le contrat pour la réalisation de l'enseigne de la mairie au montant de 5 047,40 $ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

5. Hygiène du milieu

S.O.

6. Santé et bien-être

S.O.

7. Aménagement, urbanisme et développement

2023-11-283
7.1 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 103, rue du Coteau

ATTENDU QUE le projet de construction est assujetti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE toute modification à un projet ayant fait l'objet d'une résolution du Conseil municipal doit faire l'objet d'une nouvelle autorisation;

ATTENDU QUE les modifications apportées s'agencent avec le bâtiment principal;

ATTENDU QUE la nouvelle implantation fait en sorte que le bâtiment est moins visible de la rue;

ATTENDU QUE les changements n'entraînent pas de discontinuité dans la trame urbaine;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 18 octobre 2023 et recommande au Conseil d'accepter les modifications apportées au projet.

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau,
APPUYÉ PAR François Richard,

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER les modifications au projet de construction d'une remise, soit l'implantation plus reculée ainsi que la présence de la porte de garage en façade.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 18 octobre 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-284
7.2 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 389, rue du Domaine

ATTENDU QUE le projet de construction est assujetti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QU'il s'agit d'un bâtiment accessoire et que celui-ci s'agence harmonieusement au bâtiment principal;

ATTENDU QUE le choix des matériaux s'harmonise au cadre bâti;

ATTENDU QUE la couleur du toit et des autres revêtements extérieurs est d'une tonalité compatible et agencée à la résidence;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 18 octobre 2023 et recommande au Conseil d'accepter le projet tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau,
APPUYÉ PAR François Richard,

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet de construction, soit de construire une remise de 14' x 10'8'' (dimension de la toiture) presque au même endroit que celle démolie. La hauteur de la remise est de 13'10'', et les revêtements extérieurs sont les suivants :

- Toit : Tôle couleur vert forêt (ID 8307);
- Murs : Déclin de vinyle Mitten couleur rouge Phare;
- Porte en acier blanc avec vitrage à carreaux;
- Moulures autour des ouvertures : Blanches (identiques à la résidence);
- Soffite et fascia : Aluminium blanc.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 18 octobre 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-285
7.3 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 321, rue du Domaine

ATTENDU QUE le projet de rénovation est assujetti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE l'utilisation de modèles d'ouvertures comparables à ceux d'origine est recherchée;

ATTENDU QUE la couleur noire proposée ne s'agence avec aucun élément architectural de la résidence et que le revêtement extérieur des murs est foncé;

ATTENDU QUE le modèle de porte proposé reprend la configuration actuelle avec une fenêtre latérale;

ATTENDU QUE, malgré que le modèle de la porte ne soit pas le plus approprié pour la maison, il ne discorde pas avec le style de la maison sauf pour sa couleur ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 18 octobre 2023 et recommande au Conseil d'accepter le projet en imposant une condition ;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau,
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet de rénovation, soit de remplacer la porte avant par une porte en acier du modèle P-TAO qui comporte une porte pleine texturée de petites encavures horizontales et une fenêtre latérale claire, à la condition que la couleur soit le blanc.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 18 octobre 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-286
7.4 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 649, chemin des Patriotes

ATTENDU QUE le projet de rénovation est assujetti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le balcon et l'escalier à retirer semblent avoir été ajoutés avec le temps sur la construction;

ATTENDU QUE la couleur et le matériel choisi comme garde-corps s'agencent avec le revêtement extérieur de la résidence;

ATTENDU QUE la disposition du garde-corps permettra de sécuriser la porte existante tout en se dissimulant à la structure du bâtiment;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 18 octobre 2023 et recommande au Conseil d'accepter le projet tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau,
APPUYÉ PAR François Richard,

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet de rénovation tel que présenté, soit de retirer l'escalier et le balcon latéral situé du côté droit du bâtiment et installer un garde-corps en aluminium blanc fixé au bâtiment et mesurant 48 pouces.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 18 octobre 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-287
7.5 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 168, avenue Saint-Joseph

ATTENDU QUE le projet de rénovation est assujetti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le matériel existant de la toiture est du bardeau d'asphalte;

ATTENDU QUE la couleur choisie s'agence bien avec les éléments contrastants existants sur le bâtiment;

ATTENDU QUE la toiture est peu visible de la rue;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 18 octobre 2023 et recommande au Conseil d'accepter le projet tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau,
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault,

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet de rénovation tel que présenté, soit de remplacer le revêtement de la toiture actuel par du bardeau d'asphalte Owens Corning de couleur noir onyx.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 18 octobre 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-288
7.6 Adoption règlement 2023-R-303 amendant le règlement de zonage 2011-R-195 afin de tenir compte des choix réalisés lors de la refonte complète du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) permet à une municipalité de modifier ce règlement ;

ATTENDU QUE la Municipalité a réalisé certains choix lors de la refonte complète du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale qui ont un impact sur la réglementation d'urbanisme en vigueur ;

ATTENDU QUE plusieurs problématiques ont été soulevées lors de cette démarche et qu'il est opportun de modifier, entre autres, le règlement de zonage afin d'améliorer la compréhension et l'interprétation des normes concernées ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 5 septembre 2023;

ATTENDU QU'UN premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 5 septembre 2023 et qu'aucune modification n'a été apportée à la suite de l'adoption;

ATTENDU QU'UNE assemblée de consultation a eu lieu le 25 septembre 2023, conformément à la Loi et qu'aucun citoyen n'était présent;

ATTENDU QU'UN second projet de règlement a été adopté lors de la séance régulière du 2 octobre 2023 et qu'aucune modification n'a été apportée à la suite de l'adoption;

ATTENDU QU'aucune demande d'approbation référendaire n'a été reçue à la suite de la publication de l'avis à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement intitulé « Règlement numéro 2023-R-303 amendant le règlement de zonage numéro 2011-R-195 afin de tenir compte des choix réalisés lors de la refonte complète du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.ères

2023-11-289
7.7 Adoption du règlement 2023-R-306 modifiant le règlement 2022-R-290 concernant les règles et le fonctionnement de la bibliothèque municipale de Saint-Denis-sur-Richelieu afin de modifier les dispositions relatives aux heures d'ouverture

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 2022-R-290 afin de gérer les règles et le fonctionnement de la bibliothèque municipale ;

ATTENDU QU'il est opportun d'ajuster certaines dispositions relatives aux heures d'ouverture afin de simplifier la modification de l'horaire en fonction de différentes contraintes ;

ATTENDU QU'un avis de motion a régulièrement été donné lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 et qu'un projet de règlement a également été déposé lors de cette même séance, conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 2023-R-306 modifiant le règlement 2022-R-290 concernant les règles et le fonctionnement de la bibliothèque municipale de Saint-Denis-sur-Richelieu afin de modifier les dispositions relatives aux heures d'ouverture.

Adopté à l'unanimité des conseillers.ères

2023-11-290
7.8 Approbation – Modification des heures d'ouverture de la bibliothèque

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 2022-R-290 afin de gérer les règles et le fonctionnement de la bibliothèque municipale;

ATTENDU QUE ce règlement a été modifié afin de décréter les heures d'ouverture par résolution plutôt que par règlement;

ATTENDU QU'une modification à l'horaire a été demandée afin d'accommoder certains utilisateurs pour qui la plage horaire du matin était plus appropriée;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

DE DÉCRÉTER les heures d'ouverture suivantes pour la bibliothèque municipale de Saint-Denis-sur-Richelieu :

Mardi : de 10 h à midi et de 15 h à 17 h
Mercredi : de 8 h à 10 h
Jeudi : de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h.

Adopté à l'unanimité des conseillers.ères

2023-11-291
7.9 Adoption du second projet de règlement 2023-R-307amendant le règlement de zonage 2011-R-195 afin d'autoriser l'usage résidentiel bifamilial isolé dans les zones Ra-101 et Ra-102

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a reçu une demande de modification du règlement de zonage afin d'autoriser l'usage résidentiel bifamilial isolé dans la zone Ra-102;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) permet à une municipalité de modifier ce règlement ;

ATTENDU QUE la zone visée est de type résidentiel de faible densité et que l'usage demandé correspond aux usages compatibles à ce type de zone ;

ATTENDU QUE la zone voisine comporte les mêmes caractéristiques et qu'il est donc opportun d'y autoriser les mêmes types d'usage ;

ATTENDU QUE les élus sont sensibles aux besoins en logement et particulièrement aux besoins en logement abordable;

ATTENDU QUE les élus sont conscients qu'il sera essentiel de densifier le territoire afin de rentabiliser les services et le peu de terrain disponible dans le périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE la modification envisagée représente une densification douce qui aura un impact léger sur le voisinage;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2023;

ATTENDU QU'UN premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 et qu'aucune modification n'a été apportée à la suite de l'adoption;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation a eu lieu le 1er novembre 2023, conformément à la Loi et qu'aucun citoyen n'était présent lors de cette assemblée;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard,
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2023-R-307 amendant le règlement de zonage numéro 2011-R-195 afin d'autoriser l'usage résidentiel bifamilial isolé dans les zones Ra-101 et Ra-102 ».

DE SOUMETTRE ce second projet de règlement à la procédure de demande de participation à un référendum, conformément à la Loi, puisque celui-ci contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.ères

2023-11-292
7.10 Adoption du règlement 2023-R-308 modifiant le règlement 2009-R-180 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 2009-R-180 afin de décréter une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

ATTENDU QU'il est opportun d'ajuster certaines dispositions concernant le montant de la taxe à la suite de la demande du gouvernement provincial ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 244.69 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), l'adoption d'un tel règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion et d'un projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard,
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 2023-R-308 modifiant le règlement 2009-R-180 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Adopté à l'unanimité des conseillers.ères

8. Loisirs et culture

2023-11-293
8.1 Droit de passage du club de motoneige Asan Inc pour la saison 2023-2024

ATTENDU la demande du Club de motoneige Asan Inc. pour droit de passage et traverses de certaines rues, routes et rangs;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume,
APPUYÉ PAR Logan Loiseau

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le passage et les traverses du Club de motoneige Asan Inc. en leur mentionnant toutefois de porter une attention particulière aux traverses qu'ils emprunteront.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-11-294
8.2 Fermeture de la bibliothèque pour une période indéterminée

ATTENDU QUE l'inspection visuelle et l'analyse structurale des planchers au 599-601, chemin des Patriotes réalisée par la firme Gestech consultants recommande de retirer les rayons de la bibliothèque afin de soulager la structure;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume,
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

DE FERMER dès maintenant la bibliothèque et de procéder à l'analyse des solutions possibles à sa relocalisation le plus tôt possible par l'administration municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

9. Affaires diverses

S.O.

10. Période de questions

Une période de questions est tenue conformément à la loi.

2023-11-295
11. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Logan Loiseau

ET RÉSOLU

DE LEVER la séance à 21 h 18.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

Le directeur général et greffier-trésorier,	Le président de la séance, Jean-Marc Bousquet

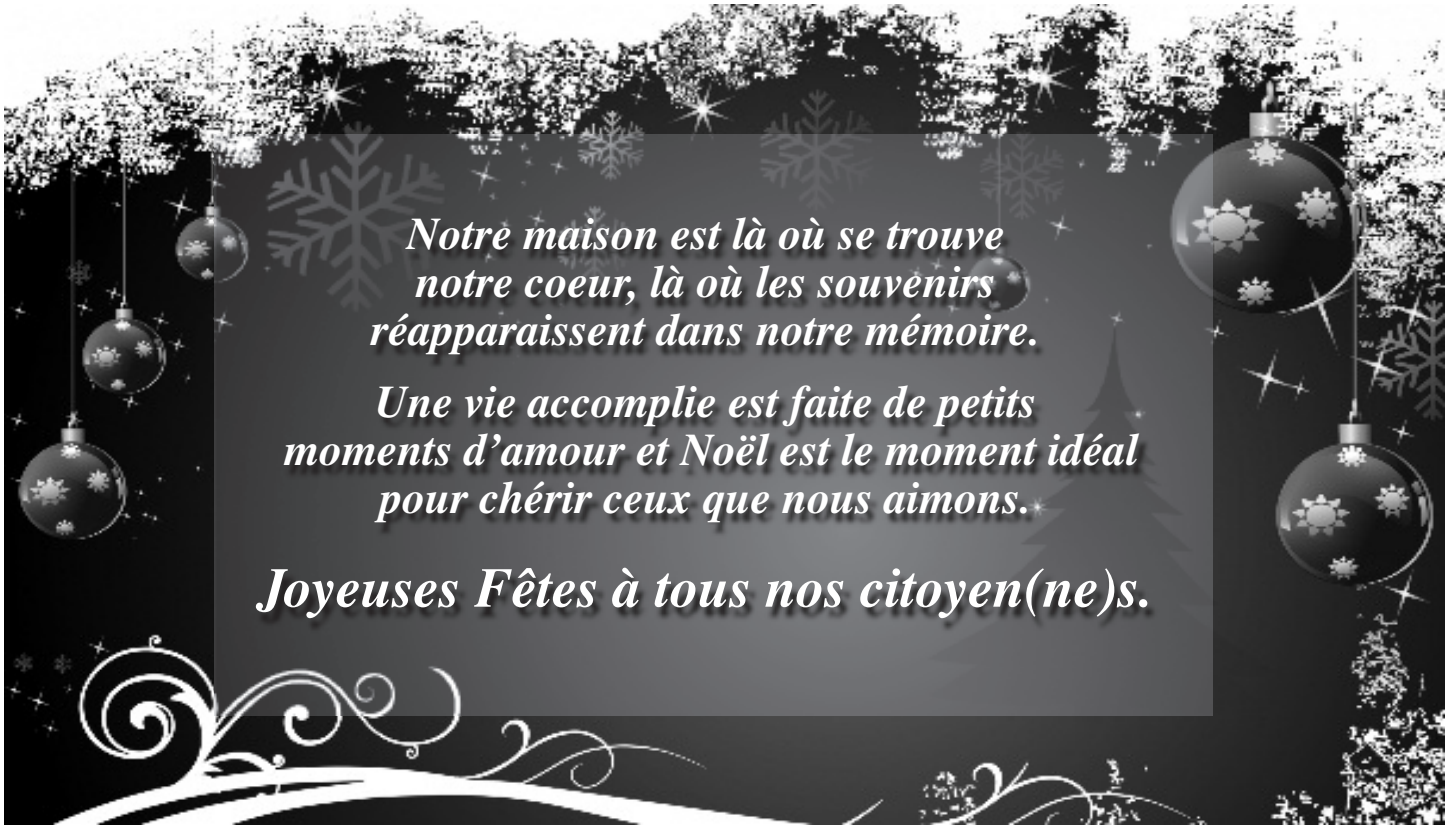

LISTE DES DÉBOURSÉS EN NOVEMBRE 2023

NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT
NADIA CHICOINE	228.00
AGISKA COOPÉRATIVE	611.02
ANIMATION RICHARD LACROIX	724.34
ARÉO-FEU	25.29
BUREAU CITATION	72.09
CAYER AVOCATS	4,414.93
CLAUDE JOYAL INC.	10.16
CORPORESSOURCES INC.	1,448.69
DARVEAU ET ASSOCIÉ, HUISSIER DE JUSTICE	337.51
DENIS LEBLANC	14.30
DENIS MEUNIER	996.65
ENTREPRISE MARCO GUERTIN INC.	14,946.75
ENTREPRISE ÉLECTRIQUES A&R LTÉE	2,407.73
EXCAVATION MICHAEL G.LEBLANC INC.	1,580.92
FOURNITURE DE BUREAU DENIS	1,054.16
FQM-SERVICES, COOPÉRATIVE	245.76
GROUPE MASKA INC.	1,583.20
INFO PAGE	125.21
ISABELLE GAGNÉ	50.00
JANIE RONDEAU	243.25
JESSICA LEBOUTHIER	275.00
JOËL LANGLOIS TRANSPORT	53,885.68
L'ARSENAL	1,707.84
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES INC.	2,720.94
LIBRAIRIE L'INTRIGUE	152.98
MAISON NATIONALE DES PATRIOTES	127.50
MRC VALLÉE DU RICHELIEU	33,696.63
NSLONE INFORMATIQUE	4,089.24
PAYSAGEMENT EXCAVATION LP GAZON INC.	3,219.30
PHILIPPE GOSSELIN & ASS LTÉE	915.29
PÉTROLES O. ARCHAMBAULT ET FILS INC.	769.45
R. BAZINET ET FILS LTÉE	120.01
ROLEC INC.	206.96
RÉGIE DE L'AIBR	41,170.82
SANIVAC	1,210.88
SEL FRIGON INC.	6,663.58
SIMPLEX LOCATION D'OUTILS INC.	40.42
SOLUTIA TELECOME	22.93
SOLUTIONS PROACTIVES INC.	1,098.02
SPORT-INTER PLUS	544.81
STANTEC EXPERT CONSEILS LTÉE	2,198.90
SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	1,237.91
TECNIMA VL INC.	1,152.91
TELEMATIK	2,000.57
THERRIEN COUTURE JOLICOEUR S.E.N.C.R.L.	1,420.23
THOMSON REUTERS	97.15
TOTAL DES DÉPÔTS DIRECTS	**191,865.91**
ALAIN MORIN	50.00
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES	1,177.03
CYNTHIA GUNNER	75.00
FERME L'EXCELLENCE & FRÈRES INC.	100.00
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	25.00
GILLES GAUDETTE	125.00
LA GRANDE TRAPPE	2,793.60
MÉLANIE BEAULIEU	150.00
NICOLE GUIMOND	75.00
QUAI MESSIER INC.	833.57
REMY JUSSAUME	50.00
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	364.75
TOTAL DES CHÈQUES	**5,818.95**
BELL MOBILITÉ INC.	196.37
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	2,695.68
ENERGIR, S.E.C.	105.02
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	3,212.26
HYDRO-QUÉBEC	968.40
HYDRO-QUÉBEC	1,014.13
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (DAS)	11,989.03
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (DAS)	4,351.82
VIDÉOTRON	235.49
VIDÉOTRON	267.36
VISA DESJARDINS	1,366.72
DE LAGE LANDEN FINANCIAL SERVICES	517.05
TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS	**26,919.33**
SALAIRES VERSÉS DANS LE MOIS	**55,063.97**
TOTAL	**279,668.16**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Association des plus beaux villages du Québec

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES RÈGLEMENTS 2023-R-303 ET 2023-R-305

Est, par la présente, donné par le soussigné, Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, que le Conseil municipal a adopté à ses séances régulières tenue les 2 octobre 2023 et 6 novembre 2023, les règlements qui suivent:

REGLEMENT NUMÉRO 2023-R-303 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2011-R-195 AFIN DE TENIR COMPTE DES CHOIX RÉALISÉS LORS DE LA REFONTE COMPLÈTE DU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

L'objet de ce règlement est d'apporter les modifications au règlement de zonage afin d'ajuster plusieurs dispositions réglementaires en lien avec les choix réalisés dans le cadre de la refonte du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Ainsi, les dispositions relatives aux clôtures, muret et haies et la section sur l'affichage sont complètement revues. À cet effet, le chapitre sur les définitions est modifié en remplaçant, ajoutant ou abrogeant certaines définitions et une zone est créée pour les lots occupés par des usages autres qu'agricole près du périmètre d'urbanisation sur la route 137 afin de tenir compte de leur localisation dans le cadre des normes d'affichage. Les dispositions relatives au bâtiment accessoire et usage complémentaire sont modifiés afin de retirer les dispositions relatives aux revêtements extérieurs à caractère qualitatives et la distance à respecter entre un arbre, un arbuste, une clôture, un muret ou une haie et les équipements de services publics est modifiée afin de concorder avec la distance prescrite dans un autre règlement.

REGLEMENT NUMÉRO 2023-R-305 AMENDANT LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 2022-r-285 AFIN D'ASSUJETTIR L'INSTALLATION DE CERTAINES CLÔTURES ET D'AJUSTER LE RÈGLEMENT EN FONCTION DU RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

L'objet de ce règlement est d'assujettir l'installation ou le remplacement des clôtures qui nécessitent un permis à l'approbation en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Ainsi, des objectifs et des critères seront ajouter afin de juger de ces projets. De plus, le règlement est modifié afin de tenir compte de l'obligation d'assujettir la démolition totale ou partielle des bâtiments d'intérêt patrimonial au règlement de démolition en vigueur sur le territoire. Ainsi, ces démolitions ne seront plus assujetties au PIIA.

Ces règlements entraient en vigueur à la date d'émission du certificat de conformité de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, soit le 23 novembre 2023.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ces règlements au bureau de la Municipalité ou sur le site internet.

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu ce 30 novembre 2023

Yves Tanguay
Directeur général et greffier-trésorier

129, ave. Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0 • Téléphone : 450 787-2244 • Télécopieur : 450 787-2635

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Association des plus beaux villages du Québec

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES PROJETS DE RÈGLEMENT – UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

AVIS EST DONNÉ que le Conseil municipal tiendra une assemblée de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivants qui a été adopté lors de la séance du Conseil municipal du 4 décembre 2023 :

- Projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2024-R-312 amendant le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2022-R-285 afin d'ajouter des critères d'évaluation pour les travaux de modification des bâtiments d'intérêt patrimonial »

L'objet du règlement est de rehausser les critères d'évaluation des travaux de modification des bâtiments d'intérêt patrimonial afin de maintenir et améliorer le caractère patrimonial de ces bâtiments. Ainsi, des critères seront ajouter afin de juger de ces projets. Ces nouveaux critères visent la restauration du patrimoine et non la rénovation. La Municipalité est donc claire dans ses intentions concernant la protection de son inventaire immobilier patrimonial.

L'assemblée de consultation sur ce projet de règlement se déroulera **mercredi, le 10 janvier 2024, à 18 h 30** à la salle du Conseil situé au 275, rue Nelson, Saint-Denis-sur-Richelieu. Lors de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de celui-ci et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront se faire entendre. Vous pouvez consulter le projet de règlement sur le site internet dans la section *Avis publics et règlements*. Si vous avez des questions, veuillez contacter Janie Rondeau, conseillère à l'urbanisme et à la réglementation par courriel au urbanisme@msdsr.com ou par téléphone au 450-787-2244 au poste 4.

Le projet de règlement est aussi disponible au Bureau municipal situé au 129, avenue Yamaska à Saint-Denis-sur-Richelieu, durant les heures régulières d'ouverture, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, CE 5E JOUR DE DÉCEMBRE 2023.

Janie Rondeau
Greffière-trésorière adjointe ad hoc

129, Av. Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0 • Téléphone : 450 787-2244 • Télécopieur : 450 787-2635

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Association des plus beaux villages du Québec

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNÉE 2024

AVIS est par les présentes donné que les séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu de l'année 2024 se tiendront à 19 h 00, à la salle du conseil, située au 275, rue Nelson, aux dates suivantes :

- Lundi 15 janvier;
- Lundi 5 février;
- Lundi 4 mars;
- Lundi 1er avril;
- Lundi 6 mai;
- Lundi 3 juin;
- Mardi 2 juillet;
- Lundi 5 août;
- Mardi 3 septembre;
- Lundi 7 octobre;
- Lundi 4 novembre;
- Lundi 2 décembre.

Donné le 6 décembre 2023.
Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier

129, ave. Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0 • Téléphone : 450 787-2244 • Télécopieur : 450 787-2635

Dates à retenir pour l'hiver !

1er NOVEMBRE
AU
1er AVRIL
ENTRE MINUIT ET 6H00

1er NOVEMBRE
AU
15 AVRIL

Quelques rappels :

Installation des clôtures à neige et des abris temporaires **à plus de 2 mètres** de l'emprise de la rue ou du trottoir.

L'abri temporaire ne peut **pas excéder 4 mètres de hauteur**, et doit être installé dans l'allée de stationnement.

J' St-Denis

Pour toutes questions, contactez le 450-787-224 poste 2 ou inspection@msdsr.com

Modifications à divers règlements d'urbanisme

La Municipalité tient à vous informer que plusieurs modifications aux règlements d'urbanisme sont récemment entrées en vigueur :

Plan d'urbanisme et règlement portant sur les plans d'aménagement d'ensemble

Afin d'encadrer la planification du dernier secteur à développer du périmètre d'urbanisation, la Municipalité s'est dotée d'un règlement portant sur les plans d'aménagement d'ensemble. Les critères et les objectifs compris dans ce règlement permettront d'assurer une transition harmonieuse avec les rues existantes, une utilisation optimale de l'espace et une planification adéquate des infrastructures. Le règlement sur le plan d'urbanisme a simplement été modifié afin de préciser que le secteur à développer est encadré par ce nouvel outil et mentionner les principaux critères autour desquels le règlement s'articule.

Règlement de zonage

Les dispositions relatives aux clôtures, murets et haies ainsi que la section sur l'affichage ont complètement été revues. Une zone a été créée pour les lots occupés par des usages autres qu'agricoles près du périmètre d'urbanisation sur la route 137 afin d'y ajuster les normes d'affichage. Certaines dispositions à caractère plus qualitatives applicables aux revêtements extérieurs des bâtiments accessoires ont été retirées et la distance à respecter entre un arbre, arbuste, clôture, muret ou haie et les équipements de services publics a été modifiée afin de concorder avec la distance prescrite dans un autre règlement en vigueur sur le territoire municipal.

Règlement relatif à l'émission des permis et certificats

La liste des menus travaux ne nécessitant pas l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation a été modifiée afin de concorder avec les travaux assujettis au règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. De plus, la notion de plan à l'échelle a été précisée pour la plupart des croquis, plans et devis à déposer dans le cadre des demandes de permis et certificat d'autorisation. Enfin, l'installation et le remplacement des clôtures nécessitent maintenant un permis, sauf pour ce qui est des clôtures installées pour l'usage d'agriculture ou de protection.

Règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

Les permis de clôture devront désormais être autorisés en vertu du règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. La seule exception est dans le cas d'une clôture qui est installée uniquement pour la protection d'une piscine. Des critères ont été ajoutés au règlement afin de bien analyser les projets qui seront déposés.

Nous vous rappelons qu'il est vigilant de contacter la Municipalité lorsque vous planifiez un projet sur votre propriété afin d'éviter des désagréments! Il sera toujours plus facile de tenir compte des normes en vigueur à cette étape plutôt que d'avoir à modifier un projet en cours de réalisation!

CHASSE AUX LUTINS COQUINS

Du 11 au 15 décembre c'est le temps de la CHASSE AUX LUTINS. Ceux-ci sont tellement tannants qu'ils volent divers objets et se mettent naturellement dans de fâcheuses positions.
Aide-nous à les retrouver !

Pour participer: rempli le coupon-réponse disponible:

- en ligne (www.stdenissurrichelieu.com)
- au bureau municipal
- à l'école
- au CPE

et inscrit les objets que les lutins ont volés.
Tu as jusqu'au 15 décembre pour venir porter ton coupon dans la boite aux lettres du Père Noël, situé au 129 avenue Yamaska.

Pour te remercier d'avoir retrouvé les objets, la bibliothèque municipale procèdera au tirage le 19 décembre prochain de trois cartes cadeaux d'une valeur de 25$ chacune, échangeable dans une librairie de la région.

*Chasse ouverte aux jeunes de 17 ans et moins.

Bonne chance !

DU 1ER AU 15 DÉCEMBRE

Aux enfants de St-Denis !

Je ramène ma boite aux lettres afin que tu puisses m'écrire ou me faire un beau dessin. Sois sûr que je te répondrai.

Ma boite sera au BUREAU MUNICIPAL situé au 129, avenue Yamaska.

N'oublie pas d'inscrire ton adresse de retour afin que ma lettre soit livrée à ta boite postale !

Au plaisir de te lire !

Programmation hiver 24

Inscription du 10 au 19 janvier.
Pré-inscription (résidents de St-Denis pour les cours de St-Denis) les 10-11 janvier.
Ouvert à tous dès le 12 janvier - www.stdenissurrichelieu.com
Pour tous les détails des activités rendez-vous sur notre site internet.

Saint-Denis-sur-Richelieu

Pickleball

Début: lundi le 22 janvier et mercredi le 24 janvier (10 semaines)
Endroit: Gymnase de l'École St-Denis, 290, rue du Collège
Heure: 19 h à 21 h **Responsables: Fernand Huard et Pierre Hébert**
Tarif: 25 $ / jour (lundi ou mercredi)
Groupe d'âge: 40 ans et +

Entrainement pour les enfants

Début: Samedi le 27 janvier (10 semaines)
Endroit: Gymnase de l'École St-Denis, 290, rue du Collège
Heure : 9 h à 10 h **Responsable: Janie Bellemare**
Tarif: 80$ (1er enfant) 50% de rabais pour le 2e et + (d'une même famille)
Groupe d'âge: à partir de 6 ans

Vie active

Début: mardi le 23 janvier et le jeudi 25 janvier (10 semaines)
Endroit: Villa St-Denis, 638, chemin des Patriotes
Heure: 10 h 30 à 11 h 30
Tarif: Gratuit **Responsable: Fernand Huard**
Groupe d'âge: 50 ans et +

Abdominaux et fessiers

Début: Samedi le 27 janvier (10 semaines)
Endroit: Gymnase de l'École St-Denis, 290, rue du Collège
Heure : 10 h à 11 h
Tarif: 90 $ **Responsable: Janie Bellemare**
Groupe d'âge: 16 ans et +

Badminton

Début: Jeudi le 25 janvier (10 semaines)
Endroit: Gymnase de l'École St-Denis, 290, rue du Collège
Heure: 18 h 30 à 20 h 30
Tarif: 25 $ **Responsables: Martin Beaudoin et Josianne Girard**
Groupe d'âge: 18 ans et +

Loisirs créatifs

Quand: Samedi les 17 février, 16 et 30 mars (3 ateliers)
Endroit: À DÉTERMINER
Heure: 9 h30 à 11 h **Responsable: Marylène Huard**
Tarif: 45 $ / 3 ateliers
Groupe d'âge: 6 à 13 ans

Tabata

Début: Samedi le 27 janvier (10 semaines)
Endroit: Gymnase de l'École St-Denis, 290, rue du Collège
Heure: 11 h à 12 h **Responsable: Janie Bellemare**
Tarif: 90 $
Groupe d'âge: 16 ans et +

Prêts à rester seuls

Quand: Samedi le 9 mars
Endroit: à déterminer (à Saint-Denis-sur-Richelieu)
Heure: 9 h à 14 h 30 **Responsable: MEB formations**
Tarif: 65 $
Groupe d'âge: 9 ans et + (l'enfant doit avoir 9 ans le jour de la formation)

Gardien avertis

Quand: Dimanche le 17 mars
Endroit: à déterminer (à Saint-Denis-sur-Richelieu)
Heure: 8 h 30 à 16h **Responsable: MEB formations**
Tarif: 65 $
Groupe d'âge: 11 ans et + (l'enfant doit avoir 11 ans le jour de la formation)

Saint-Charles-sur-Richelieu

https://www.saint-charles-sur-richelieu.ca/

Zumba

Début: lundi le 22 janvier (10 semaines)
Endroit: Salle de l'Institut canadien (SIC), 16, rue St-Pierre
Heure: 18h30 à 19h30
Tarif: 85$
Groupe d'âge: 16 ans et +
Responsable: Lisa Dubray

Yoga

Début: Mardi le 23 janvier (12 semaines) - relâche le 5 mars
Endroit: Salle de l'Institut canadien (SIC), 16, rue St-Pierre
Heure : 9 h à 10 h 15
Tarif: 90$
Groupe d'âge: 16 ans et +
Responsable: Carole Labelle

ViActive

Début: Lundi le 22 janvier et le mercredi 24 janvier (11 semaines)
Endroit: Salle de l'Institut canadien (SIC), 16, rue St-Pierre
Heure: 9 h 30 à 10 h 30
Tarif: Gratuit
Groupe d'âge: 50 ans et +
Responsable: Francine Lamoureux

Cours canin

Début: Les samedis 20 janv, 10 et 24 fév, 16-23 et 30 mars (6 séances)
Endroit: Centre Mathieu Lusignan (CML), 61, place Benoit
Heure : 10 h à 11 h
Tarif: 240$
Groupe d'âge: 16 ans et +
Responsable: Gail Boucher

Karaté

Début: Jeudi le 25 janvier (10 semaines) - relâche le 7 mars
Endroit: Gymnase de l'Ecole St-Charles, 420, chemin des Patriotes
Heure: Débutant : 18 h 15 à 19h, Débutant-avancé: 19 h à 20 h
Tarif: 85$ + 60$ (achat de kimono)
Groupe d'âge: 7-12 ans
Responsable: Francine Sarrasin

Hockey cosom

Début: Jeudi le 25 janvier (17 semaines) - relâche le 7 mars
Endroit: Centre Mathieu Lusignan (CML), 61, place Benoit
Heure : 19 h 30 à 20 h 30
Tarif: 45$
Groupe d'âge: 16 ans et +
Responsables: Yoda Lefébvre et Francis St-Germain

Saint-Ours

Rendez-vous au https://saintours.qc.ca/loisirs-et-culture/activites/

Horaire patinoire - Saison 23-24

Chalet des loisirs
159, avenue St-François
450-787-2422

Horaire régulier
Dimanche au jeudi: 10 h à 21 h
Vendredi et samedi : 10 h à 22 h

Informations générales:

- Aucune surveillance durant les heures d'ouvertures des patinoires.
  - En cas de blessure, composez le 911.
- Fermeture sans préavis selon les condition météorologiques et selon les surfaces de glace.
- Petite patinoire: patinage libre seulement, hockey interdit
- Grande patinoire: hockey libre seulement
- En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de patinoire, avisez la municipalité au 450-787-2244 poste 0.

En attendant une solution pour une relocalisation temporaire, ou pour l'ouverture d'un comptoir de service de votre bibliothèque par l'administration municipale, vous pouvez encore effectuer le retour de vos emprunts à la date d'échéance habituelle dans la chute à livres, qui se situe toujours sur le balcon de la maison Vézina.

Si vous voulez renouveler votre emprunt, vous pouvez le faire sur le web, ou contacter le responsable de la bibliothèque, soit par courriel au biblio@msdsr.com, ou en composant le 450-787-2244 ext. 8 pour faire le renouvellement par téléphone.

Avec la situation exceptionnelle, des délais sont à prévoir pour traiter vos documents, ainsi que pour répondre aux courriels et effectuer les retours d'appel.

Nous vous assurons que vos demandes seront considérées et que nous maintiendrons nos services au meilleur de nos capacités.

pretnumerique.ca

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

HO! HO! HO! - Des fêtes en toute sécurité !

Arbre de Noël

Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.
Si vous choisissez un arbre naturel :

- Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épines ne se détachent pas facilement.
- Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité avant de vous débarrasser de votre arbre; plusieurs organisent des collectes pour transformer les arbres en compost.

Cordon de rallonge

Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.
Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpette. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.

IL Y A UNE PLACE POUR TOI !

Composée de plus de 20 pompier(e)s, l'équipe de Sauvetage sécurité incendie est toujours à la recherche de nouvelles recrues afin d'agrandir sont équipe.

Les critères recherchés sont TRÈS simple !

- Tu aimes les défis et venir en aide à la communauté ?
- Intervenir sur des situations d'urgence et combattre des feux piques ta curiosité ?
- Tu es prêt(e) à suivre de la formation afin d'apprendre sur le métier, sur des nouvelles techniques et être informé des dernières technologies pour nous aider à intervenir en tout temps ?

→ Tu es le ou la bienvenu(e) parmis nous ! Envoie ton C.V. à **serviceincendie@msdsr.com** dès maintenant ! On t'attends !

Société d'histoire des Riches-Lieux
268, chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc, J0H 1K0
www riches-lieux.com

UNE ÉCOLE DE RANG QUI REVIT

M. Onil Perrier songe à inviter les membres de la Société d'Histoire et ses amis de Saint-Denis à visiter plus régulièrement l'école de rang qu'il a achetée en 2006 avec son épouse Berthe Chayer.

La société d'histoire y a regroupé graduellement toute sa documentation et ses archives historiques sur les deux localités, soit 4 000 volumes et l'équivalent de 50 boites d'archives en classeurs.

M. Perrier y assurerait une présence, une journée par semaine, à partir du mois de janvier, avec chaque fois une causerie sur un sujet particulier, un livre, une revue. Le tout, sur rendez-vous.

LE CHAMP DE BATAILLE À SAINT-DENIS

Les soulèvements 1837-1838 sont bien documentés mais les endroits où se sont déroulées les batailles sont peu connus. De connaître le lieu exact et la façon dont s'est déroulé le combat vient compléter le savoir sur cette partie historique de la nation québécoise.

L'identification du champ de bataille à Saint-Denis viendra compléter les informations données par la Maison nationale des Patriotes sur cette période de notre histoire. Des installations simples et adaptables pourraient remplir ce rôle tout de suite. Le tout serait aménagé par la Société d'histoire des Riches-Lieux avec l'aide d'une levée de fonds par la Fondation Saint-Denis et après consultation d'experts sur ces aménagements.

C'est pourquoi la SHRL demande l'autorisation au Conseil municipal de Saint-Denis d'utiliser une partie de cet actif municipal qu'est le terrain au 560, chemin des Patriotes pour mieux identifier le Champ de bataille et mieux le faire connaître.

FÊTE DE NOËL

Dans plusieurs endroits du monde, nous fêtons Noël le 25 décembre. Pour les chrétiens, Noël est la naissance de Jésus qui vient nous porter un message d'amour.

Toute sa vie Jésus-Christ a enseigné de s'aimer entre nous. Si le maître de l'Univers nous a envoyé un message aussi important c'est que nous avons de la valeur à ses yeux.

Réjouissons-nous, c'est Noël ! C'est la venue de Jésus !

Guy Archambault, président de la SHRL

Bonjour à tous,
Croire au Père Noël, faire un bonhomme de neige, respect des traditions, boire et manger, diners en famille & amis. Nous vous souhaitons d'Être Joyeux, Bonheur et Amour.
C'est le message que les membres du conseil d'administration vous partage.
Nous avons eu notre diner d'Halloween au menu un très bon spaghetti et une belle salade servis par Paskoya traiteur. Merci à vous Éric et Olivier.

13 DÉCEMBRE ET 17 JANVIER
19 h
15$ pour la soirée
Gros lot du mois de décembre: 125$

PROGRAMMATION DE DÉCEMBRE/JANVIER

Mardi	Mercredi	Jeudi
JEUX	TRICOT-THÉ	JEUX
5-12 déc.	6-13 déc.	7-14 déc.
16-23-30 janv.	17-24-31 janv.	18-25 janv.
13 h à 16 h	13 h à 16 h	19 h à 22 h

À METTRE À VOTRE AGENDA
Prochain diner de l'âge d'or
SPÉCIAL ST-VALENTIN
18 FÉVRIER

***Plus d'information en janvier**

Vous aimeriez devenir membre de l'âge d'or ?

Devenir membre du Club de l'Âge d'or c'est bien plus que faire partie du groupe; c'est avoir accès à des activités spécialement pour les membres, de profiter de tarifs réduits lors d'activités ouvertes à tous et de profiter des installations.

Au coût modique de 10$/année, vous contribuez non seulement au maintien de l'organisme, mais vous aidez les membres du C.A à vous offrir une programmation variée. Demandez votre adhésion dès maintenant !

Nous vous remercions tous et chacun d'être fidèles à chaque semaine. C'est un plaisir de partager dans une ambiance très accueillante les mardis après-midi, les mercredis au Tricot-Thé, les jeudis soir, et au bingo une fois par mois le mercredi soir afin de vous amuser dans un endroit chaleureux.

Membres du C.A

Monique St-Michel
450-787-2109
Gérard Pétrin
450-787-3190
Angèle Perreault
514-708-3464
Nicole L. Martin
450-787-2308
Louise Thibodeau
438-882-2150
Francine L. Cournoyer
450-787-3702
Gérard Cournoyer
450-787-3702

Décembre 2023

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE
La force de l'égalité

Joyeux Noël à toutes et tous!

Dîner de Noël
Chez Nelson
le mardi, 5 décembre 2023
à 11 h 30

Opération Tendre la main

Le ruban blanc, une initiative de l'Afeas depuis 1997.
Chaque année, l'Afeas souligne les 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes avec la campagne annuelle, Opération Tendre la Main (25 novembre au 6 décembre) .
Merci à toutes les personnes qui ont porté le ruban blanc en forme de « V » inversé pour dire « Non à la violence! »

Bref retour sur notre dernière Activité du mois de novembre 2023 :
Après le compte rendu de la journée de la Tournée provinciale en première partie nous avons fait participer nos membres à une activité purement créative sous l'habile direction de Mme Diane Caron où chacune a pu faire ressortir des talents insoupçonnés.

Pensée du mois
À Noël, il est tout aussi important d'ouvrir notre cœur que d'ouvrir nos cadeaux.
Janice Maeditere

Antonia Létourneau (présidente) 450-787-3407
antonialetourneau@hotmail.com
Monique SMichel (vice-présidente) 450-787-2109
mostmichel@hotmail.com
Germaine Desrosiers (trésorière) 514-779-0460
fdfsenc@gmal.com
Réjeanne Archambault (secrétaire) 450-787-2442

En ce temps des fêtes,
on a tous une mission en tête :
souhaiter un Joyeux Noël
à tous ceux et celles
qui occupent une place de
choix dans nos pensées!
Joyeux Noël!

Communauté Chrétienne de Saint-Denis

La Guignolée

Merci aux bénévoles ! ♥ Merci aux donateurs !

Vous êtes des personnes exceptionnelles qui avez donné de votre temps, de vos argents pour mettre de la joie dans les cœurs pour que plus de personnes vivent un Joyeux Noël !

À l'occasion de Noël

Horaire des célébrations du Temps des Fêtes

Célébrations du pardon

Mercredi 13 décembre : La Présentation **19 h**
Dimanche 17 décembre : Saint-Jude (après la messe de 10 h 30)
Dimanche 17 décembre : Saint-Charles (après la messe de 10 h 30)

Messes du dimanche

Samedi 23 décembre : 16 h – Saint-Charles
Samedi 23 décembre : 16 h – La Présentation
Dimanche 24 décembre : 10 h 30 – Saint-Jude
Samedi 30 décembre : 16 h – Saint-Denis
Samedi 30 décembre : 16 h – La Présentation
Dimanche 31 décembre : 10 h 30 – Saint-Jude

Noël

Nuit de Noël (24 décembre) : 16 h -Saint-Charles
Nuit de Noël (24 décembre) : 16 h 30 – Saint-Denis
Nuit de Noël (24 décembre) : 19 h – Saint-Jude
Nuit de Noël (24 décembre) : 20 h – La Présentation
Nuit de Noël (24 décembre) : 22 h – Saint Bernard
Jour de Noël (25 décembre) : 10 h – La Présentation
Jour de Noël (25 décembre) : 10 h 30 – Saint-Denis

Jour de l'An

Jour de l'An (1er janv. 2024) : 9 h – Saint-Denis
Jour de l'An (1er janv. 2024) : 9 h – La Présentation
Jour de l'An (1er janv. 2024) : 10 h 30 – Saint-Charles
Jour de l'An (1er janv. 2024) : 10 h 30 – Saint-Jude

Cordiale bienvenue pour célébrer ensemble la naissance de notre SAUVEUR et le premier Jour de l'An 2024 !

Dans ce monde si violent, fêtons Noël pour nous rappeler le message de Jésus.

Pardonnez, protégez, aidez, et aimez ceux qui vous entourent, et les autres.

Nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année pleines de joie, d'amitié et d'amour.

À chacun, chacune d'entre vous qui travaillez à supporter la Fabrique qui est administrée par des bénévoles donnant le meilleur d'eux-mêmes pour entretenir les bâtisses patrimoniales et soutenir l'équipe pastorale,

MERCI SINCÈRE !

Nous vous souhaitons ainsi qu'à tous ceux qui vous entourent un agréable temps des fêtes !

Joyeux Noël à tous et à toutes !

POUR LE FUTUR DE CE JOYAU PATRIMONIAL

Église St-Denis-sur-Richelieu

Le Choeur de la Montagne et les Jeunes voix du coeur présentent

Grand concert MOZART Noël dans mon choeur d'enfant

Extraits de la Grande messe en do mineur de Mozart et airs festifs
Avec Sophie Naubert, soliste soprano invitée
Petit orchestre de cordes, trompette et timbales
Sous la direction de Bruno Dufresne et Catherine Le Saunier

Samedi 9 décembre 14 h à l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu

Un grand concert de Noël autour de Mozart, le plus espiègle et enfantin des Compositeurs ! Le Choeur sera accompagné par 10 instrumentistes et recevra pour l'occasion la jeune soprano Sophie Naubert, en ce moment en vedette à l'atelier lyrique de l'Opéra de Montréal. Et afin de renouer avec notre coeur d'enfant, nous présentons ce concert conjointement avec les Jeunes voix du coeur de la Vallée-du-Richelieu, sous la direction de Bruno Dufresne. Ce sera l'occasion d'interpréter des airs festifs de tous horizons et quelques cantiques de Noël tirés de nos célébrations traditionnelles. Ce sera la fête! C'est un rendez-vous, le 9 décembre !

BILLETS : choeurdelamontagne.com

- Adulte 29 $ Siège non-réservé situé au parterre arrière. • Adulte 39 $ Siège non-réservé situé au parterre avant.
- Étudiant 15 $ Siège non-réservé situé au parterre avant. • 5 ans et moins gratuit Siège non-réservé. • Étudiant 5 $ Siège non-réservé situé au parterre arrière.
- VIP – Étudiant 25 $ Le siège est situé dans les premières rangées. Un coussin confortable est fourni. Ce billet donne droit à une consommation gratuite après le concert.
- VIP - Adulte incluant consommation 54 $. Le siège est situé dans les premières rangées. Un coussin confortable est fourni. Ce billet donne droit à une consommation gratuite après le concert.

Spectacles-bénéfices pour aider à défrayer les coûts de chauffage de l'église

Christian Marc Gendron & Manon Séguin

Dimanche 28 avril 2024
à 14 h à l'église

Billets : 40 $ - 50 $ - 60 $
avec reçu pour fins d'impôt

450 787-2020 ou 787-9719

Après avoir vendu plus de 50 000 billets avec ses spectacles **Piano Man Experience et Piano Man 2**, Christian Marc Gendron offrira un concert unique, accompagné sur scène de la talentueuse Manon Séguin. Il charme le public avec son énergie et sa voix juste et puissante ! Un spectacle en duo, rempli d'humour, d'imitations et surtout de grandes performances pianistiques.

Luc De Larochellière & Andréa Lindsay

S'il n'y avait que nous

Dimanche 13 octobre 2024
à 14 h à l'église

Billets : 40 $ - 50 $ - 60 $
avec reçu pour fins d'impôt

450 787-2020 ou 787-9719

Après le succès immédiat de l'album et de la tournée de spectacles « C'est d'l'amour ou c'est comme » Luc De Larochellière et Andrea Lindsay nous reviennent avec un deuxième opus et un nouveau spectacle de Lindsay / De Larochellière. Une rencontre de deux univers qui se fondent à merveille, sans jamais perdre leurs couleurs distinctives : une écriture fine, des textes touchants, des mélodies accrocheuses et des musiques mariant la folk et la pop.

VIDÉO : Cafe&Champagne de Andrea Lindsay et Luc De Larochellière

Quelle belle idée cadeau de Noël
que d'offrir des billets de ces deux spectacles !

Que ce Noël vous apporte joie
et prospérité et que vos rêves se réalisent !

Nos plus affectueuses pensées
pour ces fêtes de fin d'année !

Joyeux Noël !

C'est le début de l'hiver, il est temps de s'habiller chaudement. Venez nous voir!

Heures d'ouverture du mois de décembre 2023 du comptoir familial St-Denis (organisme à but non lucratif):

-Vente sac blanc à 8$ samedi 2 décembre 2023 de 9h à midi

- Vente régulière mercredi le 20 décembre 2023 de 10h à 15h

BAC SERA FERMÉ DU 20 DÉCEMBRE 2023 AU 8 JANVIER 2024

JANVIER 2024 : Il n'y aura pas vente sac blanc au mois janvier, prochaine vente régulière mercredi 17 janvier 2024.

Vous pouvez déposer vos dons de vêtements dans le bac vert en bois situé au 601, chemin des Patriotes à St-Denis-sur-Richelieu l'adresse de notre local. Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez nous écrire sur facebook: comptoir familial St-Denis ou téléphonez au 450-787-9759. En venant au comptoir, vous encouragez notre économie sociale tout en étant écoresponsable!

DES PLANTES D'INTÉRIEUR À PARTAGER!

Mis à part toutes les plantes d'intérieur dont on prélève une partie pour ensuite favoriser l'enracinement en la déposant dans un contenant rempli d'eau; il existe des plantes bien plus faciles à partager.

Aucun besoin d'attendre pour le développement de leurs racines, elles sont déjà prêtes à être partagées. Ces plantes sont de vraies machines à produire des bébés!

Je vous en proposerai deux en particulier; le Pilea peperomioides et le Kalanchoe delagoensis 'Mother Of Millions'. Ces plantes sont des succulentes très peu exigeantes, très faciles d'entretien et idéales pour débutants. Gardez toujours à l'esprit que comme toutes les succulentes, il faut les laisser sécher avant de les arroser.

Le Pilea peperomioides ou plante à monnaie chinoise, plante du missionnaire, plante de l'amitié ou du bonheur.

Popularisée en grande pompe sur les réseaux sociaux, cette plante est devenue en très peu de temps « la plante à avoir ». Son beau feuillage vert, rond et lustré est rehaussé par un petit point blanc à la jonction de la tige le supportant. Sa forme est structurée et de design moderne.

Le plant-mère produit plusieurs minuscules bébés facilement séparables de leur mère. Il suffit de les repiquer directement dans un petit pot. Ce Pilea apprécie le soleil tamisé ou indirect.

Tournez-le de temps à autre pour que sa forme reste constante.

Le Kalanchoe delagoensis 'Mother of Millions', Kalanchoe de Daigremont ou plante chandelier.

Son nom est très explicite. Elle est une vraie machine de reproduction! Intrigante plante de par sa forme et sa couleur. Feuillage tubulaire, vert clair tacheté de vert foncé garnis de bébés plantes aux extrémités lui conférant une l'allure de dentelle.

Sa croissance est extrêmement rapide. Les plantules tombent au sol et s'enracinent très rapidement et comme les bébés Pilea, sont facilement retirables du pot du plant-mère. Ce kalanchoe apprécie le soleil direct, conservant avec cette luminosité, sa forme bien droite ainsi que sa couleur.

En cultivant ces plantes, vous aurez toujours sous la main des petits présents pour vos enfants, amis, ainsi que des cadeaux d'hôtesse appréciés de tous. N'est-ce pas un excellent moyen de cultiver avec vos proches, une petite pensée en votre honneur?

Christine Poulin DTH,
Propriétaire du Centre Jardin
Des Patriotes inc.

3053 chemin des patriotes,
St-Ours,
centrejardindespatriotes.com

PARRAINAGE CIVIQUE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

Le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu est un organisme à but non lucratif favorisant l'inclusion et l'intégration sociale de personnes présentant un trouble du développement intellectuel, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole. L'organisme offre également des activités régulières pour soutenir ses membres en attente d'être parrainés.

Vous souhaitez partager vos intérêts et passions, prendre le temps de vivre, que ce soit en allant prendre un café, visiter un musée, voir un film, pratiquer un sport ou un art que vous aimez, pourquoi pas le faire avec un ami? Nous pouvons vous jumeler avec une personne ayant des intérêts semblables aux vôtres ou une personne désirant faire de nouvelles découvertes. Vous pouvez également vous joindre à nos activités régulières.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec nous en téléphonant
au (450) 464-5325 ou par courriel à info@pcvr.ca

Site web : www.pcvr.ca

Isabelle Goulet, conseillère • Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu – (450) 464-5325

Joyeux Noel!

de la part de toute l'Équipe!

DIONY FORME

PROMO D'AUTOMNE EN COURS!
Pour tout référencement, obtenez 1 mois de plus gratuitement et la chance de participer au concours pour gagner 1 an gratuit!

Pour votre ami, 13 mois pour le prix de 12!

La promo se termine le 20 décembre 2023

Dernièrement, les membres du CA se sont réunis au gym pour installer des tapis! Venez voir le résultat, c'est super beau!

TARIFICATION

- $300 par personne
- $250 par membre d'une même famille
- $100 étudiant (14 à 16 ans)
- $125 pour 4 mois / 6 mois $175
- Taxes en sus
- $10 de dépôt pour la clé
- $10 pour la part sociale

HORAIRES DU GYM 7 jours sur 7
5h00 à 22h00

Chers amoureux de la gent féline et canine

Comme indiqué au courant des dernières semaines, la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée du Richelieu, fermera, malheureusement, ses portes le 31 décembre prochain. Nous sommes actuellement en préparation de cette fermeture et une étape importante est franchie le 30 novembre 2023, soit l'arrêt du renouvellement des médailles sur la plateforme Émili. Ainsi, toute personne désirant renouveler l'enregistrement de son animal et de la médaille devra dorénavant s'adresser au nouveau mandataire que votre municipalité a choisi. Vous trouverez ci-dessous, les informations relatives au nouveau fournisseur mandaté par votre conseil municipal, ainsi que la date de prise d'effet de cette transition.

Il est à noter que la base de données de la RISAVR, sera transmise aux nouveaux mandataires de chacune des Villes. Ainsi, la date de renouvellement de votre médaille sera respectée. Par exemple, si vous avez renouvelé votre médaille en septembre 2023, celle-ci sera valide jusqu'en septembre 2024. En agissant ainsi, la Régie tente de minimiser l'impact de cette fermeture sur chacun de vous.

Nous vous remercions de votre support depuis ces 11 dernières années et nous sommes très fiers de ce que nous avons accompli. Nous vous souhaitons plein de bonheur avec votre animal, et si vous connaissez une personne désireuse d'adopter un chat ou un chien, n'hésitez pas à le référer à la RISAVR entre autres lors de sa journée porte ouverte le 9 décembre prochain ou sur rendez-vous d'ici le 31 décembre 2023.

Voici les informations du nouveau mandataire pour la Municipalité de St-Denis-sur-Richelieu

Mandataire: Société protectrice des animaux de Drummond (SpaD)

Date de prise d'effet: 1er janvier 2024

Lien internet: www.spad.ca

Adresse : 1605 rue Janelle, Drummondville, QC J2C 5S5

Téléphone sans frais : 1-855-472-5700

SpaD

Groupe Voyages Québec

PROGRAMMATION VOYAGES 2024

- Ladies night au casino de Montréal : jeudi 29 février 2024
- Casino du Lac Leamy et nuitée au Hilton : 15 au 16 mars 2024
- Tango & Flamenco Capitole de Québec + nuitée au Delta : 19 au 20 avril 2024
- Croisière sur le Rhin Hollande à l'Allemagne : 25 avril au 6 mai 2024
- Dîner au Manoir Montmorency : dimanche 26 mai 2024
- Brunch et Drag Queens à Québec : 8 juin 2024
- Casino de Charlevoix + nuitée Petit Manoir du Casino : 13 au 14 juin 2024
- Saveurs de Portneuf : 20 juin 2024
- L'Usine Prévost + nuitée Le Georgesville en Beauce (date à venir en juin)
- Saveurs de Gaspésie : 29 juin au 4 juillet 2024
- La Fabuleuse histoire d'un royaume et les Jardins Scullion : 12 au 14 juillet 2024
- Mennonites de l'Ontario : 30 juillet au 2 août 2024
- Don Juan à Montréal : mercredi 7 août 2024
- Comédie musicale Starmania - Laval : samedi 10 août 2024
- Espaces verts de Lotbinière : lundi 12 août 2024
- Croisière Rétro-60 sur Grand-Cru–Magog : mercredi 14 août 2024
- Comédie musicale Waitress : samedi 24 août 2024
- Toronto-Niagara et les vignobles : 8 au 12 septembre 2024
- Croisière de Boston à Québec Norwegian GEM : 19 au 27 septembre 2024
- Irlande, Ecosse et Angleterre : 25 septembre au 11 octobre 2024
- Le premier Noël d'automne St-Alexis-des-Monts : 3 au 5 novembre 2024

Pour information et/ou réservation ;
***Edith Jalbert**, conseillère & organisatrice en voyages de groupe*
*pour le **Groupe Voyages Québec**, détenteur du permis du Québec.*
***(514) 970-3160** / edith@edithjalbert.com / **FB** Escapades Edith Jalbert*

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes !

Marché Lachambre & fils
au ♥ de la communauté
depuis 83 ans

Nous allons payer
votre buffet

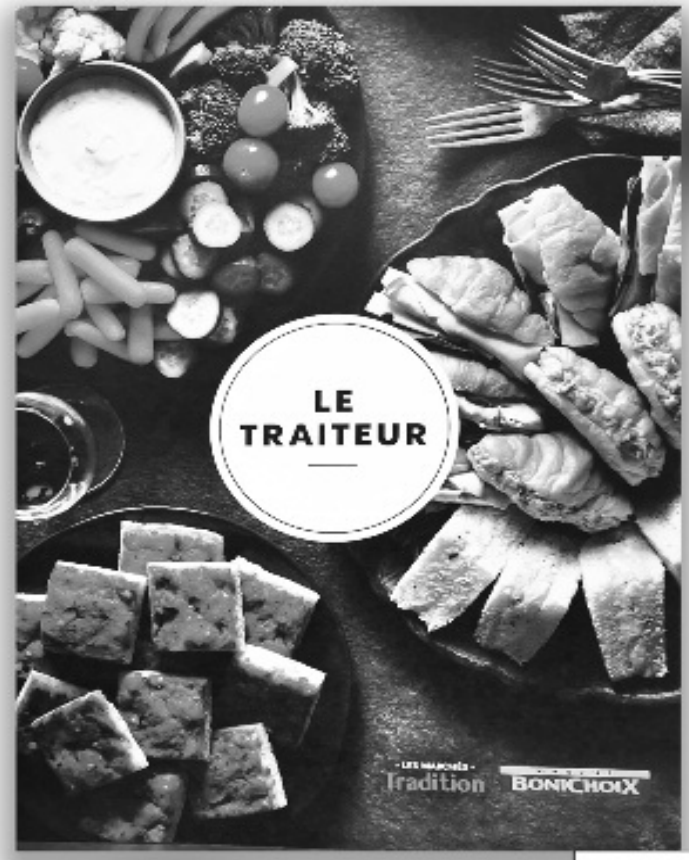

Parmi toutes les commandes reçues avant le 17 décembre 2023, nous procéderons à un tirage afin que nous puissions payer le buffet de la personne gagnante.

Bonne chance
à tous

· LES MARCHÉS ·
Tradition
Famille Lachambre

La destination alimentaire
dans la région

marchelachambre.ca
info@marchelachambre.ca
140 Yamaska 450-787-2838

GROUPE
M&M
CONSTRUCTION INC.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
450 846-2881

- RÉNOVATION
- AGRANDISSEMENT
- GESTION DE PROJET
- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- VISA / MASTER CARD

C'est plus que du bonbon!

PTR
DÉNEIGEMENT
514 707-3331
Soumission gratuite
Commercial et résidentiel
Service personnalisé

- *Balcon* • *Trottoir*
- *Appel de service*
- *Sel à déglacer*
- *Devant de Tempo*
- ***Service avant 6 h***

ptrdeneigement@hotmail.com

BMR | Agiska Coopérative

Bienvenue chez vous !

BMR Saint-Denis-sur-Richelieu
400, Route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Qc)
J0H 1K0

450 787-3023

MAISON À LOUER

Saint-Denis-sur-Richelieu

Location à long terme seulement.
Peut-être louée avec ou sans meuble et électroménager
Foyer et piscine hors-terre
Située sur le chemin des Patriotes sur le bord de la rivière.

Pour information : (514) 242-7969

PETRO-A

SERVICE ET QUALITÉ

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS PÉTROLIERS

ESSENCE - DIESEL - MAZOUT - URÉE

39-A, rang Amyot Est
Saint-Denis sur Richelieu, Qc
J0H 1K0
Téléphone : (450) 787-2370
Saint-Hyacinthe : (45) 771-4328
Sans frais : 1 877 787-2370

Fiers partenaires de la Fête du Vieux-Marché

www.petrolesarchambault.com

LE GRAIN d'SEL

CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Dépannage alimentaire :

Vous avez des difficultés à payer toutes vos factures, vous venez de perdre votre emploi, vous vivez une séparation, vos revenus ne sont pas assez élevés ?

Nous sommes là pour vous aider à remplir votre frigo : fruits et légumes, produits laitiers, viande, pain.

Le Grain d'Sel, situé au 544, boul. Laurier (petite section du Mail Montenach près du Mike's) offre de l'aide alimentaire aux personnes qui en ont besoin, les jeudis de chaque semaine entre 13h00 et 16h00. Contactez-nous les lundis et mardis afin de réserver votre panier du jeudi, qui vous est offert pour la modique somme de 10$. Une évaluation des revenus et dépenses est nécessaire au premier contact.

Resto-Pop:

Vous êtes seul et avez besoin de jaser, tout en mangeant une bonne soupe-repas ? Venez manger avec nous tous les mardis midis au « Resto-Pop » du Grain d'Sel, entre 11h30 et 13h00. C'est gratuit !

Pour information: 450- 467- 5733
info@graindesel.ca • www.graindesel.ca

Il reste une place pour votre annonce ici...

Contactez-nous au:

450 787-2244

PSST...

NOUS AVONS UNE PLACE POUR VOTRE ANNONCE

ICI!

Pour informations:

450 787-2244

Joyeuses fêtes!

à vous et à vos proches!
Que cette saison soit remplie de chaleur, de joie et de moments mémorables.

Services de design / Résidentiel et commercial

- Consultation à domicile
- Projets clé en main / Coordination et suivis de chantiers
- Cuisine et salle de bain sur mesure
- Design pour personnes à mobilité réduite
- Optimisation de petits espaces

Selon vos besoins et votre budget!

POUR NOËL, OFFREZ UN CERTIFICAT CADEAU!

ST design

Sophie Tremblay, Designer
514.708.9639
www.st-design.ca
Facebook : ST-Design

Construction J.P. Gaudet

Entrepreneur Général

RBQ 8333-3633-06

Rénovation / Construction

Garantie ABRITAT (APCHQ)

672, ch. des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
Bur.: 450 787-3113 • Fax: 450 787-3375 • Cell.: 514 838-7754

constructionjpgaudet@msn.com

30 ans d'expérience

- Maisons neuves personnalisées
- Agrandissement
- Vente et installation portes et fenêtres
- Cuisine
- Finition intérieure et extérieure
- Rénovation
- Toiture
- Pliage d'aluminium
- Clé-en-main
- Salle de bain

Garage Guy Leblanc

184, rue Yamaska
St-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0

Tél.: (450) 787-2226
Téléc.: (450) 787-4112
Nuit: (450) 787-3921

Au plaisir de vous voir !

- Réparation AIR CLIMATISÉ
- Garanties commerciales aux entreprises
- Service de REMORQUAGE CAA

Pour mieux vous servir, Garage Guy Leblanc vous offre ces 2 bannières sous un même toit !

UNI-PRO

CAA Recommandé

Nouvelles heures d'ouverture:

Lundi au Jeudi	7h30 à 18h00
Vendredi	7h30 à 17h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Horizon
Clinique familiale

Est fier de vous offrir un service de

Prélèvements sanguins

Offert à toute la population et ce même si vous n'êtes pas inscrits auprès d'un médecin à la clinique. Un montant de 15 $ vous est demandé pour le transport de vos prélèvements vers le laboratoire du CISSSME de Saint-Hyacinthe payable en argent comptant/débit/crédit avec reçu.

Horaire variable : 7h45 à 10h00

Avec rendez-vous seulement

620 chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu J0H 1K0 Tél : 450-787-3233 Téléc : 450-787-3913

R. LAFLEUR SERVICE
ENR.

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ
Johnny Vac

Spécialiste en aspirateurs de tous genres

Vente et réparation

Pièces – moteur, boyau, brosses, sacs, filtres

Service à domicile

307, RUE YAMASKA
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
450 787-2080

Beauté Bons Prix

Sylvie Lamontagne, *Esthéticienne*
Plusieurs années d'expérience

- Esthétique
- Électrolyse
- Pose de cils (Misencil)
- Photorajeunissement
- Teinture de cils
- Peeling
- Microdermabrasion
- Épilation
- Laser
- Produits Bio certifiés (Phyt's)
- Produits 100% québécois Myriade

Saint-Denis-sur-Richelieu
514 351.0655

Clinique de denturologie et d'implantologie St-Ours

CONSULTATION ET NETTOYAGE GRATUITS SUR RENDEZ-VOUS

- Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles ou sur implants
- Service à domicile ou en résidence

450-787-2720

Voisin de Familiprix ST-OURS

Déménagé!

Jacques Grondin, d.d.

Service professionnel et attentionné

UN BEAU SOURIRE, ÇA CHANGE UNE VIE !

450-517-8863

MIELPURE-LOGANLOISEAU@HOTMAIL.COM

167 RUE CARTIER

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, J0H1K0

Entrepreneur spécialisé en toitures ancestrales
www.artisansdutoit.com

LES ARTISANS
DU TOIT

Le savoir-faire ancestral innovant !
Conseils et services selon vos besoins

Ferblantiers-couvreurs
Experts en pose:
- Ardoises
- Bardeaux de cèdres
- Cuivre
- Tôle d'acier
- Corniches

Réparations et installations

514-662-6280
info@artisans du toit.com

Licence RBQ : 5702-6924-01
Membre APCHQ

REMBOURREUR

Meubles en tout genre
Véhicules Récréatifs
Bateaux
Meubles de Patio
Et plus...

George Sylvain Boucher
450-204-9673

Mini-entrepôts

ENTREPOSAGE DOMESTIQUE

À LOUER

Chauffé, éclairé
Sécuritaire

Au mois ou à l'année
Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier
514 444-2550

COIFFURE BARBIER L.G.

- Service accessible du jeudi au samedi
- 620 Chemin des Patriotes local 105 Saint-Denis-sur-Richelieu

PRENEZ RENDEZ-VOUS :
514-293-3893
Au plaisir, Lynda Gravel

Centres Dentaires Véronneau inc.

620, ch. des Patriotes, local 201
Saint-Denis-sur-Richelieu
Québec J0H 1K0

Pour prendre rendez-vous :
450-787-1110

www.cliniquesveronneau.com
st-denis@cliniquesveronneau.com

Le quotidien d'un chercheur au Québec: patience et entêtement!

Marie Curie a déjà écrit que la démarche d'un chercheur est la même que celle d'un artiste créateur: devant la page blanche, il crée de toute pièce, ce qu'il présentera. La différence? Le besoin de l'artiste d'être reconnu (égo), d'être ovationné. Le chercheur souvent, se motive simplement par seul le bien public: contribuer au mieux-être par l'invention.

– Je suis isolé comme chercheur clinique car habituellement un PhD, est rattaché au milieu universitaire. Pour publier dans les revues scientifiques, nous devons valider notre consentement auprès d'un comité éthique. Je n'y ai pas accès. Donc, quand je cherche à m'associer aux professeurs de faculté dentaire francophone, ils/elles sont trop occupé(e)s. À date, j'ai 0 en 17 tentatives.

– Je démontre donc cliniquement mes effets de produits auprès de participants volontaires, en essayant de convaincre des compagnies, de les commercialiser. J'augmente mes chances, en protégeant mes inventions, par brevet.

– Que veut-dire un brevet: il est provisoire le temps de son examen (un à deux ans) et durant cette période, nul ne peut présenter un brevet similaire. Le brevet protège l'invention et le marché associé. Donc, la protection se fait par pays.

– Pour l'idée de créer l'hygiène virale par mes produits naturels (pâte à dent et spray nasal) prévenant la covid-19 et ses variant, j'ai protégé international mais que de patience cela requiert vers la commercialisation: quelques exemples?

Au cours de ma période d'étudiant, j'ai côtoyé deux universités (Montréal et McGill) et deux facultés (Médecine et Médecine Dentaire. Je suis devenu chercheur après l'acquisition de mon doctorat, à McGill. Je n'ai jamais senti la recherche comme une priorité dans l'université francophone. Seul McGill m'a inculqué ce besoin de participer aux changements de paradigme par la recherche.

- Le projet avec le virologique devait prendre 6 mois, il a pris 2 ans….
- Au Canada, pour commercialiser des produits, on doit obtenir un Numéro de Produit Naturel (NPN). Cela prend environ 6 mois après soumission.
- Lorsque j'ai chargé une biochimiste de soumettre un NPN au gouvernement canadien, c'était il y a 1.5 ans. Et ce n'est pas encore fait.
- Nous avons dû attendre de trouver un fournisseur de propolis canadien et que ce dernier nous procure des documents certifiant sa qualité.
- Ensuite, en LAB, nous avons dû tester un spray avec formulation adéquate pour le goût et la texture, cela prendra trois mois. Donc, entre mon idée de créer une hygiène virale (page blanche) pour se protéger/prévenir le SASV-Cov-2, cela a pris plusieurs milliers de $ et à date, 3 ans et demi. Voilà mon quotidien de chercheur isolé, ouf!

Jacques Véronneau, DMD, MSc, PhD, dentiste à Saint-Denis-sur-Richelieu

SERVICES
- Dentisterie générale et familiale
- Examen et dépistage
- Deuxième avis
- Restauration
- Facettes, couronnes et ponts
- Extraction
- Urgence

Service d'urgence
450-771-6330

Un service essentiel et permanent!

Entreprise
S.Gaudette
RBQ : 8351-0982-26
Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien
450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

PÉTRIN RYAN NOTAIRES INC.
Me Élise Pétrin
Notaire et conseiller juridique
Cessionnaire du greffe
de Me Pierre Pétrin, notaire
Tél.: (450) 787-2848
Fax: (450) 787-3721
elise.petrin@notarius.net
636, Ch. des Patriotes
Bureau 101
St-Denis-sur-Richelieu
(Québec) J0H 1K0

: 514-260-1249
: danielasantibanez6@gmail.com
Boutique pour animaux
Danielita
Accessoires et nourriture
101 avenue Yamaska, Saint-Denis- Sur-Le-Richelieu
Chiens Chats Oiseaux Rongeurs Poissons

Un coup de pouce pour vos retouches...
Louise Lussier
Altérations diverses
Téléphone: (450) 787-3131

Service Informatique
25 ans d'expérience
Technicien et conseiller informatique
Eric Morel
514-464-5778
Vallée-du-Richelieu
eric.morel@hotmail.com

Marc Rivard
Entrepreneur
Peintre
Peinture intérieur
et extérieur
805, rue de l'Église
Massueville (Qc) J0G 1K0
Tél.: 438-881-6964

Il reste une place pour votre annonce ici...
Contactez-nous au:
450 787-2244

COURS PRIVÉS ET SEMI-PRIVÉS
Streching avec Maryse
Étirements
Respiration
Relaxation
mav_allard@hotmail.com
514-926-7409

Guy Laperle
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

450.785.3203 1.866.785.3203

Services offerts
Chauffage électrique
spa / piscine

résidentiel
commercial

68 ave de la Traverse
St-Ours, J0G 1P0
glelectrique@videotron.ca

Construction
Mario Leboeuf inc.

Tél.: (450) 787-2562
Fax: (450) 787-9693

R.B.Q.: 8342-0547-32

- Entrepreneur général
- Rénovation - intérieur /extérieur
- Vente - installation: - Porte - Revêtement
  - Fenêtre - Toiture
  - Rampe

122, RANG AMYOT, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, QC J0H 1K0

Me Marie-Hélène Archambault,
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téléc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

www.ecolobac.ca
ÉCOLO-BAC
SERVICE DE MINI-CONTENEURS
514.212.4415
Daniel Laperle
VISA MasterCard

Les Services Comptables *A.C.* enr.
Déclaration d'impôts
André Charron, gma
450 774.6189 • 1275, av. St-Jean, Saint-Hyacinthe Qc J2S 8M2
a.charrongma@gmail.com

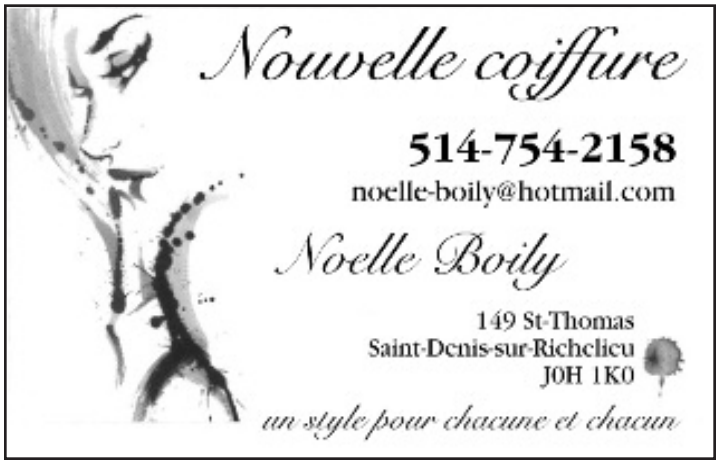

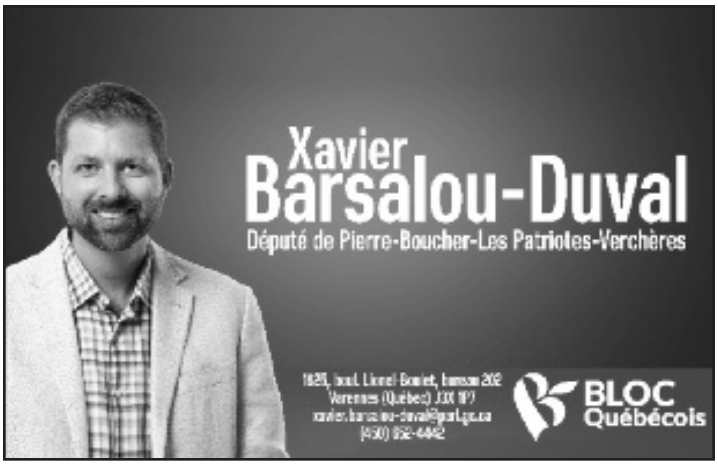

Geneviève Vézina

- Tenue de livres mensuelle et annuelle
- Impôts de particuliers, transmissions électronique
- Rapport de T.P.S. et T.V.Q.
- Paies informatisées avec dépôt direct

(450) 909-0668
gvezina26@videotron.ca

102, RUE YAMASKA
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
J0H 1K0

Il reste une place pour votre annonce ici...

Contactez-nous au:

450 787-2244

(450) 787-2430

Excavation Michaël G. Leblanc Inc.

Transport en vrac

Petites et grosses quantités

Pierre · Sable · Terre

Tranchée · Fossé · Réparation de drain · Tramac

Entrée d'eau et d'égout · Installation de fosses septiques

Déneigement

RBQ: 5751-0356-01

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION | PROJETS IMMOBILIERS | ARCHITECTURE

Claude Jussaume inc.

Entrepreneur général

Construction et rénovation

LICENCE RBQ: 8334-8326-31

Nous avons à cœur l'évolution de notre village et la volonté de mettre en lumière toutes ses richesses.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel

JUSSARCHI architecture

GARANTIE

APCHQ

PROJETS DE TOUTES ENVERGURES

- Maison neuve
- Agrandissement
- Bâtiment personnalisé
- Architecture et présentation 3D

www.claudejussaumeinc.com

info@cjussaumeinc.com

@claudejussaumeinc

514 943-3240

PSST...

NOUS AVONS UNE PLACE POUR VOTRE ANNONCE

ICI!

Pour informations:

450 787-2244

Mon courtier savant

Chapdelaine

Assurances | Services financiers

Saint-Hyacinthe

2960 boul. Laframboise, QC J2S 4Z2

Beloeil

220 rue Brébeuf, QC J3G 5P3

Sans frais 888-277-3537

Auto - Habitation - Entreprises

chapdelaine.qc.ca

MERCI... DU FOND DU CŒUR!

Nous avons adoré faire partie de votre quotidien au cours des 20 dernières années, mais il est temps pour nous d'explorer d'autres chemins. Nous avons le cœur tellement plein de beaux souvenirs et de reconnaissance! C'est un cadeau inestimable que vous nous avez fait d'accueillir notre famille dans vos vies et vos cœurs. Nous avons fait de notre mieux pour vous offrir un commerce accueillant et chaleureux, qui réflétait nos valeurs et notre personnalité.

MERCI DU FOND DU CŒUR À NOS EMPLOYÉ.ES, ces beaux jeunes adultes qui ont été à votre service avec tant de générosité. Les guider souvent dans leur premier emploi a été pour nous tellement riche en apprentissages. Ce sont des membres de la grande famille du dep pour toujours! **MERCI À NOS FOURNISSEURS ET REPRÉSENTANTS**, certains ont été à nos côtés durant des années! Leur bonne humeur ensoleillaient nos journées. Ce fût un honneur d'offrir à nos clients les produits d'ici, faits avec fierté par des gens passionnés, merci aux **ARTISANS** de nos extraordinaires produits du terroir! Merci à notre chère Geneviève Vézina, notre phare dans la nuit! Merci à **CFNJ 99,1fm** d'avoir agrémenté nos journées d'une trame sonore pleine de joie, nous permettant d'offrir une vitrine à notre si belle chanson francophone et traditionnelle.

Et surtout, **MERCI, MERCI À VOUS CHERS CLIENTS**! Évidemment, nous avons le cœur gros de ne plus pouvoir vous voir au quotidien, mais notre famille est bien établie à Saint-Denis et nous nous reverrons souvent. Au fil des ans, vous êtes devenus des amis et des membres de notre famille du cœur! Vous allez nous manquer!

ON EST LÀ POUR VOUS.

Lun. au ven. :
9 h à 19 h

Samedi :
10 h à 17 h

Dimanche :
Fermé

Service de livraison

Caroline Désilets et Philippe Desmarais
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à Proxim

688, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-2077

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

ÉQUIPE BLAIS
COURTIERS IMMOBILIERS

Michaël Goulet
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

Sutton actuel inc.

T. 438 491-6758
Bureau. 450 250-2500
mgoulet@sutton.com
102 B, rue Yamaska Saint-Denis-sur-Richelieu

137 av. St-Germain, Saint-Denis-sur-Richelieu

31 rue du coteau, Saint-Denis-sur-Richelieu

Rang de la basse , Saint-Ours

*** OFFRE ACCEPTÉE ***

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider a atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.

Olivier L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM, FCSI
Planificateur financier et Conseiller en placement auprès de Gestion de capital Assante ltée.
Conseiller en sécurité financière auprès de Services de succession et d'assurances Assante Inc.

1200 Daniel-Johnson Ouest, 4e étage, Bureau 4000
St Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur. : (450) 250-0722 | Cell : (450) 502-4744
olheureux@assante.com

Gestion de capital Assante ltée est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Les produits et services d'assurance sont fournis par les Services de succession et d'assurances Assante Inc.

CI GESTION DE PATRIMOINE ASSANTE

MESSIER MARTE
COURTIERS IMMOBILIERS

VOS PROJETS IMMOBILIERS SONT NOTRE PRIORITÉ!

DEUX GARS D'ICI QUI ONT À COEUR
VOS PROJETS IMMOBILIERS !

APPELEZ-NOUS...
JOHNNY ET DANIEL S'OCCUPENT DE VOUS!

RE/MAX

3100 Av. Cusson Bur. 101, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8N9

Johnny Marte **514 346-5688** | Daniel Messier **514 967-2395**
COURTIER IMMOBILIER | COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

www.facebook.com/messiermarteimmobilier

RE/MAX RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIÈRE

VILLE & CAMPAGNE
Courtiers immobiliers

BIANCA FILION
Courtier immobilier résidentiel

514 434-5040

RE/MAX

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

435 Ch. des patriotes | 107 Av. St-Christophe 315 000 $ | 290 - 292 Rue du Lion 299 000 $ | 437 Ch. des Patriotes 755 000 $

384 Ch. des Patriotes | 128 Av. St-Germain 587 000 $ | 800 Rue Ste-Marie 363 000 $ | 141 Av. St-Germain 669 000 $

142 Av. St-Germain 749 900 $ | 859 Ch. des Patriotes 534 000 $ | 375 Ch. des Patriotes 675 000 $ | 129 Av. St-Germain

RE/MAX EXTRA
Agence immobilière
Franchise indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

B. 450 464-1000
170, Serge-Pepin, Beloeil
614, Ch. des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu

bianca.filion@remax-quebec.com
biancafilion.com

Le calendrier de collectes ne sera pas distribué par la poste en 2024.
Pour conserver une copie papier du calendrier, nous vous suggérons de découper celui-ci.

À découper

MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

COLLECTES 2024
Saint-Denis-sur-Richelieu

JANVIER	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4	5
	8	9	10	11	12
	15	16	17	18	19
	22	23	24	25	26
	29	30	31		

FÉVRIER	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				1	2
	5	6	7	8	9
	12	13	14	15	16
	19	20	21	22	23
	26	27	28	29	

MARS	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
					1
	4	5	6	7	8
	11	12	13	14	15
	18	19	20	21	22
	25	26	27	28	29

AVRIL	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4	5
	8	9	10	11	12
	15	16	17	18	19
	22	23	24	25	26
	29	30			

MAI	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2	3
	6	7	8	9	10
	13	14	15	16	17
	20	21	22	23	24
	27	28	29	30	31

JUIN	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	3	4	5	6	7
	10	11	12	13	14
	17	18	19	20	21
	24	25	26	27	28

JUILLET	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4	5
	8	9	10	11	12
	15	16	17	18	19
	22	23	24	25	26
	29	30	31		

AOÛT	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				1	2
	5	6	7	8	9
	12	13	14	15	16
	19	20	21	22	23
	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	2	3	4	5	6
	9	10	11	12	13
	16	17	18	19	20
	23	24	25	26	27
	30				

OCTOBRE	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3	4
	7	8	9	10	11
	14	15	16	17	18
	21	22	23	24	25
	28	29	30	31	

NOVEMBRE	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
					1
	4	5	6	7	8
	11	12	13	14	15
	18	19	20	21	22
	25	26	27	28	29

DÉCEMBRE	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	2	3	4	5	6
	9	10	11	12	13
	16	17	18	19	20
	23	24	25	26	27
	30	31			

Ordures · Feuilles et chaume · Recyclables · Sapins · Organiques · Encombrants (sur réservation)

À découper